48e ANNÉE. — N° 16,869
DIRECTION & ADMINISTRATION: 8, rue de Cheverus, BORDEAUX
AGENCE A PARIS: 8, boulevard des Capucines.
LA PUBLICITÉ EST REÇUE aux Bureaux du Journal, à l'Agence Havas à Paris et à Bordeaux

ABONNEMENTS	3 mois	6 mois	1 an
Gironde et limitrophes	8 50	16 f.	30 f.
France et Colonies...	9 »	17 f.	32 f.
Etranger.....	10 »	20 f.	40 f.

La Petite Gironde

10 c. le numéro — LE PLUS FORT TIRAGE DES JOURNAUX DE PROVINCE — Le numéro 10 c.

DIMANCHE 8 SEPTEMBRE 1918
La Nativité
SOLEIL : lever 6h33 ; coucher 7h27
LUNE : P. Q. le 13 ; pleine le 20

EN PENSANT A LA VICTOIRE

De quoi parler, sinon de nos succès militaires ? Tous les esprits et tous les cœurs sont comme enivrés d'une joie patriotique, gonflés d'espérances qui ne craignent plus de déception. Non certes qu'il ne faille s'attendre à de cruels sursauts de la bête traquée. Elle pourra faire front, nous porter encore des coups redoutables, mais désormais le sort en est jeté. La victoire est fixée, l'Allemagne n'échappera plus à son destin. L'heure du châtiment inévitable approche.

M. Deschanel et M. Clemenceau ont très éloquemment exprimé la reconnaissance émue de la nation aux vaillants soldats qui ont arrêté les hordes barbares, les font maintenant reculer et qui ont sauvé la civilisation. Ils ont uni dans une égale gratitude chefs et soldats, et aussi l'armée française et les armées alliées. Ce n'est que justice d'associer tous nos compagnons d'armes et toutes les nations de l'Entente dans une gloire commune.

Mais aujourd'hui, quand nous célébrons l'anniversaire de la première victoire de la Marne, n'avons-nous pas le droit de penser que la France, dans cette tragique épopée, s'est acquis des titres particuliers à l'admiration de l'Histoire ?

C'est elle qui a supporté presque seule au début l'agression soudaine et pourtant longuement préméditée, savamment préparée, des armées les plus formidables que l'on ait jamais rassemblées.

C'est elle qui, durant quatre années, a consenti sans se plaindre les plus sanglants sacrifices, qui a immolé pour la plus sainte des causes l'élite de ses enfants. Du moins, en ce jour, sommes-nous heureux de constater que ces sacrifices n'auront pas été vains, que nous leur devrons une paix honorable et durable, que nous épargnerons aux générations futures les horreurs qui nous ont coûté tant de larmes et tant de sang.

Lorsque bientôt l'humanité, enfin délivrée du cauchemar du militarisme allemand, pourra respirer librement, travailler avec quiétude, se consacrer sans crainte aux œuvres qui apporteront à tous les peuples plus de bien-être, plus de justice, plus de fraternité, nous pouvons proclamer avec une fierté légitime que de cette grande œuvre nous fûmes les premiers et les meilleurs ouvriers !

Mais il ne faudrait pas nous borner à traduire en des phrases éloquentes notre admiration et notre gratitude à ceux que le président du conseil appelle avec raison : « les plus grands soldats de la plus grande Histoire. » Je voudrais que la nation sut reconnaître par des actes les inoubliables services de ceux à qui elle doit de vivre et devra de grandir et de prospérer. Je voudrais que, particulièrement, nous songions à entourer d'un affectueux respect et d'une aide efficace les familles de nos morts, les mutilés, nos prisonniers de guerre, qui subissent un si douloureux esclavage.

On me citait l'autre jour, à Tarbes, une famille de six enfants, cinq garçons et une fille. Les cinq fils ont été tués, le gendre a été tué. Qui oserait soutenir que la patrie ne doit rien aux vieux parents qui, six fois, ont donné la chair de leur chair et toutes leurs espérances ?

Et nos mutilés ? Va-t-on les considérer comme des sortes d'accidentés du travail et leur marchander une modique pension ?

Aux premiers jours de la guerre, lorsqu'un soldat blessé traversait la rue, les passants se découvraient devant lui respectueusement et affectueusement. Ces témoignages d'admiration et de gratitude sont devenus bien rares, parce que sans doute la longue guerre a fait de trop nombreux blessés. Mais nos sentiments à leur égard ne sauraient avoir changé; il faudra qu'ils s'expriment par des actes privés.

Nous avons à l'égard des mutilés de la guerre une dette qu'il faudra savoir généreusement payer.

Quant à nos prisonniers de guerre, on montre trop souvent à leur égard une indifférence coupable, quand on ne manifeste pas un pire sentiment. Ce ne sont point des lâches qui se sont rendus. La plupart ont été blessés, ramassés sanglants sur le champ de bataille et emmenés en captivité. D'autres ont été victimes de leur courage. Ainsi que le faisait remarquer à la tribune du Reichstag le ministre de la guerre allemand, il arrive souvent que les prisonniers sont parmi les soldats les plus valeureux, soit qu'ils aient été entraînés dans une offensive trop en avant, soit au contraire qu'ils aient dans une retraite résisté plus longtemps que leurs camarades, défendu leurs positions jusqu'à la dernière extrémité.

Or, nos soldats prisonniers subissent en Allemagne le plus douloureux esclavage; c'est le plus dur martyre physique et moral qui leur est infligé par des bourreaux méthodiques. Ne leur tiendrons-nous pas compte de leurs souffrances ?

Lorsque certains d'entre eux traversent la Suisse, ils sont reçus avec un chaleureux enthousiasme, une cordialité touchante. Je voudrais pouvoir dire qu'en rentrant en France ils trouvent le même accueil.

Mais des vices d'organisation ne sauraient pour longtemps faire obstacle aux sentiments véritables du public français. Ces sentiments de fierté, d'admiration, de gratitude qu'exprimaient à la Chambre M. Paul Deschanel et M. Clemenceau sont ceux de la nation tout entière. Nous saurons les témoigner à tous ses fils glorieux et malheureux.

Charles CHAUMET.

P.-S. — Mon article sur la protection de l'enfance m'a valu des lettres beaucoup trop nombreuses pour que j'y puisse répondre personnellement. Je m'en excuse auprès de mes correspondants. Mais je reviendrai sur les graves problèmes qui nous passionnent les uns et les autres.

J'ai parlé de la nécessité de créer une pouponnière dans la banlieue de Bordeaux; il faut pour cette création 300,000 francs. La commission des hospices en donne 150,000. N'y aura-t-il pas dans notre ville des cœurs généreux pour parfaire la somme nécessaire ? — C.

De la Somme à l'Oise nos troupes talonnent l'ennemi

ELLES ATTEIGNENT TERGNIER ET CONDÉ-SUR-AISNE

Progrès rapides des Anglais dans la vallée de la Lys, ainsi qu'à l'est et au sud de Péronne

Paris, 7 septembre. — Pendant plusieurs jours le front d'attaque des alliés affectait une forme concave. C'était un arc dont les deux pointes s'avançaient vers l'est, l'une en direction de Cambrai, l'autre entre Coucy et Soissons, et dont le milieu était « refusé » à hauteur de Péronne. Depuis le 5 septembre, on constate un ralentissement d'activité à la pointe nord et au contraire une poussée accentuée par le centre et par la pointe sud. En d'autres termes, ce sont les armées Rawlinson, Debeney, Humbert, Mangin et une partie de celle de Berthelot qui font actuellement sentir leur action et poussent respectivement en direction de Saint-Quentin, La Fère et Laon.

Tout en accélérant sa retraite sur la ligne Hindenburg qui passe à l'ouest de Saint-Quentin, derrière le canal Crozat, et dans le massif de Saint-Gobain, l'ennemi se fait couvrir par des arrière-gardes qui sur certains points disputent chèrement le terrain. Ce fait s'est surtout produit au nord-est de Péronne, à Equancourt, et sur le plateau de Nurlu, à Roisel, où les troupes du général Rawlison ont eu de durs combats à soutenir. Néanmoins, dans la soirée du 6, elles avaient progressé jusqu'à la ligne Metz-en-Couture-Tincourt (à 4 kilomètres à l'ouest de Roisel), Vraignes et Monchy-Lagache (10 kilomètres à l'est de la Somme).

A droite de Rawlinson, l'armée Debeney, qui s'étendait d'Epenancourt à la route de Guiscard à Ham, a traversé en ce point ainsi qu'à Voyennes et à Offoy le canal de la Somme, dépassé la route de Péronne à Ham, débordé cette ville par le nord, et finalement y est entrée, mais Ham était en flammes. Rawlinson et Debeney ont Saint-Quentin pour objectif.

L'armée Humbert, continuant à tourner par le nord le massif entre Noyon et Tergnier, a occupé Chauny et plus à l'est Very-Noureuil, où elle est à 5 kilomètres de Tergnier. Cet important nœud de voies ferrées qui dessert les directions de Compiègne - Amiens - Saint - Quentin - Laon et Soissons-La Fère est pour elle à atteindre.

Au nord de l'Ailette, l'armée Mangin poursuit l'encerclement du massif de Saint-Gobain, à l'ouest et au sud par Sincery, Barisis, Fresnes, Quincy-Basse. Bien entendu, une position aussi forte que ce massif ne saurait être attaquée, mais une fois enveloppée de trois côtés, elle sera forcée de tomber. Au sud de l'Ailette, le front de Mangin passe par Vauxaillon, Laffaux, Nanteuil et Condé-sur-Aisne. Sa poussée va s'exercer maintenant des deux côtés de la route Soissons-Laon, en direction d'abord du moulin de Laffaux et du seuil du chemin des Dames, puis ultérieurement de Laon Enfin, les Américains, qui bordent l'Aisne de Condé à Revillon, menacent de front l'ennemi, soit qu'il s'attarde sur la rive nord de la rivière, soit qu'il se replie sur le chemin des Dames. L'armée Berthelot, formant échelon « refusé » à droite à partir de Jonchéry, a pour mission de déloger l'ennemi des très fortes positions qu'il occupe encore entre Vesle et Aisne.

On est frappé de l'analogie de ce mouvement tendant à envelopper le chemin des Dames par l'ouest, le sud-ouest et le sud avec l'attaque des armées Mangin, Degoutte, de Mitry et Berthelot qui, à la fin de juillet, ont forcé les Allemands à évacuer la poche entre l'Aisne et la Marne.

Général MARABAIL.

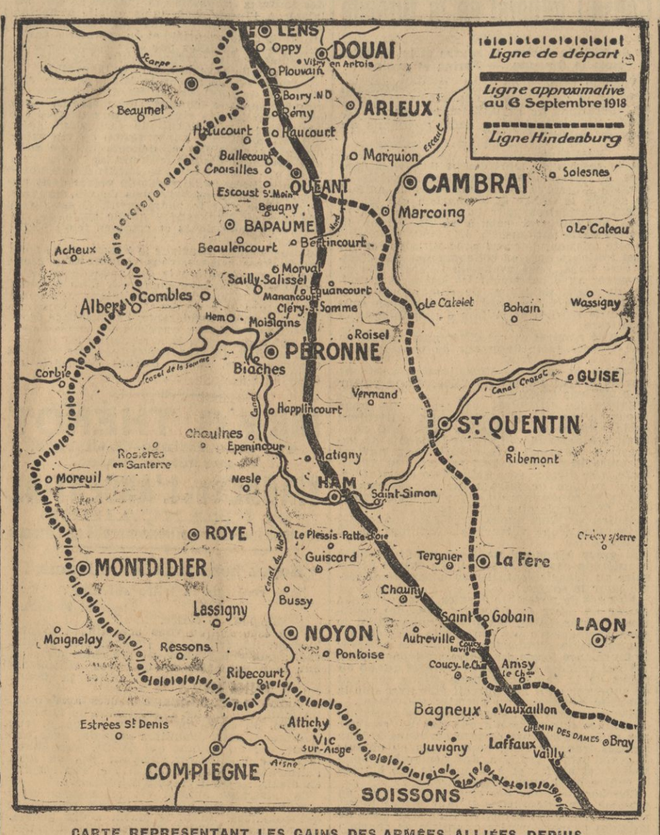

CARTE REPRESENTANT LES GAINS DES ARMÉES ALLIÉES DEPUIS NOTRE CONTRE-OFFFENSIVE DU 18 JUILET DERNIER

COMMUNIQUÉS FRANÇAIS

Du 6 septembre (23 heures)

Sur tout le front compris entre la SOMME et l'AISNE, la poussée de nos troupes ne s'est pas ralentie au cours de la journée, en dépit des efforts tentés par les Allemands pour enrayer notre avance, notamment au nord de l'AILETTE.

Nous tenons HAM et CHAUNY.

A l'est du CANAL DU NORD, nou avons porté notre front sur la ligne jalonnée par LANCHY, FORESTE, VILLERS-SAINT-CHRISTOFE, ESTOUILLY (est de Ham), BROUCHY, VILLESELVE, UGNY-LE-GAY, VIRY, NOUREUIL (nord-est de Chauny).

Depuis hier, nos troupes ont progressé par endroits de plus de dix kilomètres en profondeur.

Au nord de l'AILETTE, nous occupons la BASSE FORET DE COUCY jusqu'à PETIT-BARISIS.

Les Allemands ont dû abandonner dans la forêt un matériel et des dépôts de munitions considérables.

Plus à droite, nous tenons les abords de FRESNES, QUINCY-BASSE, les lisières ouest de VAUXAILLON, la ferme MOISY, LAFFAUX.

Nous avons réoccupé nos anciennes tranchées sur l'ensemble du front au NORD DE L'AISNE.

Au SUD DE L'AISNE, les Américains ont réalisé de nouveaux progrès dans la région de VILLERS-EN-PRAYERES et de REVILLON.

Du 7 Septembre (14 heures)

De la SOMME A L'OISE, nos troupes ont continué la poursuite pendant toute la nuit, brisant les résistances locales et talonnant les arrière-gardes ennemies.

De part et d'autre de la Somme, nous avons occupé PITHON, SOMMETTE, EAUCOURT, DURY et OLLEZY (cinq kilomètres à l'est de Ham).

Plus au sud, nous tenons CUGNY, et avons atteint les lisières ouest du BOIS DE GENLIS.

Au NORD DE L'OISE, nos troupes sont entrées dans TERGNIER. Nous bordons à l'est de cette ville la voie ferrée et le canal.

AU NORD DE L'AILETTE, LA BASSE FORET DE COUCY est tout entière en notre possession ainsi que BARISIS, qui a été enlevé de haute lutte en dépit de la résistance opiniâtre de l'ennemi. Nous avons dépassé au nord de QUINCY-BASSE les villages d'AULERS et de EASSOLES-AULERS.

Au SUD DE L'AILETTE, NANTEUIL-LA-FOSSE, le FORT DE CONDE et CONDE-SUR-AISNE sont à nous.

Aucun changement sur le front au nord de la Vesle.

COMMUNIQUES ANGLAIS

Du 6 septembre (soir)

Dans la partie sud de notre front, notre avance continue en liaison étroite avec l'armée française à notre droite.

Au sud de PERONNE nos troupes ont déjà dépassé la Somme de près de 7 milles et avancent sur une ligne générale MONCHY-LAGACHE-VRAIGNES-TINCOURT. Toutes ces localités sont en notre possession.

La résistance des troupes ennemies de couverture qui cherchaient à enrayer notre avance a été promptement maîtrisée, et nous avons fait un certain nombre de prisonniers dans ce secteur.

Sur les hauteurs au nord de la COLOGNE, aux environs de NURLU, l'ennemi s'est opposé avec plus d'acharnement à notre avance. De violents combats se sont livrés près de ce village et autour d'EQUANCOURT, ainsi que dans la vallée située au nord. Ces deux villages sont maintenant entre nos mains

Nos troupes, poussant leur avance au delà de cette ligne, ont pris LONGAVESNES et LIERAMONT, approchent de METZ-EN-COUTURE et de la lisière sud du BOIS D'HAVRINCOURT.

Nous avons également fait des prisonniers dans cette partie du front.

Au nord du canal de LA BASSEE, à l'ouest de LA BASSEE et à l'est du BAC SAINT-MAUR, des actions locales ont eu lieu. Dans ce dernier village nous avons fait quelques prisonniers.

Nous avons légèrement avancé notre ligne en face d'ERQUINGHEM et au sud-est d'EGYPTE.

Du 7 Septembre (après-midi)

Hier soir et pendant la nuit, nos troupes ont fait de nouveaux progrès à l'EST ET AU NORD-EST DE PERONNE. Elles se sont emparées des villages de HANCOURT, SOREL-LE-GRAND et METZ-EN-COUTURE.

Au nord de ce dernier village, nous avons pénétré dans les parties ouest du BOIS D'HAVRINCOURT. Nous avons fait un certain nombre de prisonniers.

Au NORD DU CANAL DE LA BASSEE, nos patrouilles ont gagné du terrain dans les positions allemandes, aux environs de CANTELEUX et de VIOLAINES.

Plus au nord, nous avons exécuté hier soir une heureuse opération locale entre la cote 63 et VULVERGHEM, à la suite de laquelle nous avons légèrement avancé notre ligne dans la DIRECTION DE MESSINES, et fait en outre 50 prisonniers.

COMMUNIQUÉ AMÉRICAIN

Du 6 septembre (21 heures)

Au nord de la VESLE, nos troupes se sont emparées des villages de LONGUEVAL, MERVAL et GLENNES, et ont atteint la ligne VIEIL-ARCY-VILLERS-EN-PRAYERES-REVILLON.

Nos patrouilles occupent la rive sud du canal de l'ALSACE.

Dans les autres secteurs, la journée s'est passée sans incident.

Le communiqué allemand

Berne, 6 septembre. — Le Communiqué allemand continue à avouer peu à peu le recul des armées du kronprinz :

« Groupes d'armées du kronprinz Ruprecht et de Bœhn. — Des détachements de reconnaissances ennemies qui tâtaient le terrain entre Ypres et La Bassée et qui débouchaient au nord de Lens sous la protection d'un front de bombardement, ont été repoussés. Dans la soirée, les troupes hessoises ont repoussé entre Plœcstfert et Armentières plusieurs attaques de l'ennemi; elles ont fait plus de 100 prisonniers. Incursions exécutées avec succès dans les tranchées anglaises près du Hullich, dans le terrain avancé de nos nouvelles positions. Il y a eu de vifs engagements d'infanterie sur la route Bapaume-Cambrai, dans le bois d'Havrincourt et sur les hauteurs à l'est du secteur de la Tortille. De fortes attaques, que l'ennemi a exécutées en partant de la ligne Neuville-Manancourt-Moislains ont été repoussées.

» Partant de Péronne et franchissant la Somme, l'ennemi a suivi nos arrière-gardes hier et avec hésitation (sic). Entre Somme et Oise, ils nous a pressés plus vivement, et il était dans la soirée à l'ouest de la ligne Ham-Chauny. Entre l'Oise et l'Aisne, nous avons aussi rompu le contact avec l'ennemi. Conformément à notre plan, nos postes sot en contact de combat avec lui sur la ligne Amigny-Barisi-Laffaux-Condé. »

« Groupe d'armées du kronprinz d'Allemagne. — A l'est de Soissons, l'ennemi nous a suivis au delà de la Vesle. Nos détachements d'infanterie et d'artillerie l'ont retenu longtemps et lui ont infligé des pertes.

» Sur les hauteurs au nord-est de Fismes, de fortes attaques américaines ont été repoussées. »

Les forces allemandes

Londres, 6 septembre. — Les Allemands ont engagé sur tout le front 101 divisions d'infanterie et 2 divisions de cavalerie à pied depuis le commencement des opérations engagées le 3 août. Vingt-neuf de ces divisions ont été jetées deux fois dans la mêlée dans l'espace d'un mois. On croit qu'aujourd'hui les forces allemandes se trouvent renforcées au front occidental par quatre divisions autrichiennes. Le total des forces allemandes sur le front est de 195 divisions, et de 199 divisions, en comptant les renforts autrichiens.

La ligne britannique dans les Flandres

Londres, 7 septembre. — La ligne britannique des Flandres passe par Voormezeele-Ploegsteert, à mi-chemin entre Nieppe et Armentières, et par Neuve-Chapelle.

Les alliés maîtres de la ligne d'eau

Front britannique, 7 septembre. — Nous avons franchi hier le canal du Nord sur tout le front, sauf d'Havrincourt à la Scarpe. Les Français et les Britanniques ont pris pied sur la rive orientale de toute la ligne d'eau jusqu'à Ham. L'attention a été fréquemment attirée sur le fait que la ligne d'eau formée par la Somme et le canal du Nord constituait un obstacle aux tanks. Cet obstacle est maintenant surmonté, et, sauf dans le Nord, il n'y a pas une ligne d'eau qui sépare les alliés de la ligne Hindenburg.

Les Allemands fortifient la frontière hollandaise

Amsterdam, 7 septembre. — Les Allemands, préoccupés de se tenir prêts à toutes les éventualités, travaillent activement depuis quelques jours à creuser des tranchées et à construire des fortifications le long de la frontière hollando-allemande, près de Meehr, Noordbeek et Senaken. De grandes quantités de bois ont été transportées près de ces localités.

Amsterdam, 7 septembre. — Les Allemands renforcent en hâte les moyens de défense de la frontière hollando-belge. Des tranchées sont creusées tout le long du réseau de fils électrisés qui sépare les deux pays et les travaux doivent être terminés le 20 septembre au plus tard.

Preuves de l'angoisse allemande

Bâle, 6 septembre. — La « Gazette de Francfort » écrit :

« Le recul de notre front du Nord lui donne la forme d'un arc dont la corde est formée par la ligne Arleux-Douai-Lille-Zonnebeke. Cela pourrait mettre les chefs et les soldats allemands devant de nouvelles tâches. »

Le critique militaire de la « Gazette de l'Allemagne du Nord » écrit, de son côté :

« Il n'y a aucun doute que nous nous trouvons devant une situation extraordinairement grave. »

La Fère en flammes

Front français, 7 septembre. — La Fère est en train de brûler.

Les alliés ont remporté leurs succès à bas prix

Londres, 7 septembre. — Grâce à l'unité de commandement, à l'habileté manœuvrière des généraux et aux forces dont ils disposent en tanks et en aéroplanes, les alliés ont remporté leurs récents succès à très bas prix.

Le maréchal Foch, dit le « Daily Mail », ne laisse pas un moment aux Allemands le temps de prendre haleine tout en ayant le plus grand souci de la vie des troupes alliées.

L'ennemi ne pourra tenir au chemin des Dames

Londres, 7 septembre. — Si l'intention des Allemands qui sont actuellement sur l'Aisne est de résister sur le chemin des Dames, ce projet nous sera bientôt révélé. Une nouvelle avance de 4 à 5 milles permettra au général Mangin de prendre en enfilade toute la vallée de l'Ailette, et si, lorsqu'elle sera terminée, cette avance trouve l'ennemi encore en possession de la ligne de crêtes, une situation d'intérêt plus qu'ordinaire se présentera.

Les pièges allemands

Front britannique, 7 septembre. — On a découvert de nombreux pièges allemands. Un casque dissimulait une bombe; elle a tué un soldat américain et blessé quelques-uns de ses camarades. Ailleurs, un fil de fer fixé à un canapé eût fait exploser au moindre heurt une bombe sous une table couverte de fleurs.

Les Allemands manquent d'avions et de pilotes

Londres, 7 septembre. — L'Allemagne se trouve en présence d'un manque sérieux d'appareils et de pilotes. Depuis trois mois, les vols de ses escadrilles de chasse ont été en France beaucoup moins nombreux. Dans ces trois dernières semaines, le nombre des vols a encore diminué. Dans beaucoup de cas, les escadrilles, dont l'effectif normal était de dix-huit appareils, ont été réduites à douze.

Dévastation haineuse et lâche

Paris, 7 septembre. — S'il fallait un témoignage de la rage impuissante du vaincu, on le trouverait dans la férocité avec laquelle il dévaste les régions qu'il abandonne. Ce n'est plus la destruction méthodique de naguère : arbres sciés, édifices dynamités, meubles rafiés et envoyés soigneusement en Allemagne. Cette fois, c'est le sac, le pillage dans un déchaînement de brutalité et de colère sauvage. Ils ne peuvent rien emporter, mais ils brisent à coups de hache ou de crosse, ils jettent en tas et incendient tout ce qu'ils sont contraints d'abandonner.

Les prisonniers allemands se reconnaissent battus

Front français, 7 septembre. — Le moral des prisonniers allemands subit une crise. Par suite des récents échecs subis, de l'énormité des pertes éprouvées et de l'importance de l'effort américain, ils pensent que tout ce que le commandement allemand pourra faire pour prolonger la guerre est désormais vain et que tout espoir peut être désormais plus nuisible qu'utile à la patrie allemande.

L'Allemagne ne peut plus gagner la guerre, reconnaissent-ils tous. Le soldat allemand se rend compte qu'il est battu, que les divisions promises comme renforts ne viennent pas, et que les unités éprouvées restent en secteur sans pouvoir être relevées, malgré leurs pertes. Ils sont amenés à conclure que l'Allemagne aurait intérêt à faire la paix.

La Guerre aérienne

45 boches pour 13 anglais

Londres, 6 septembre (officiel). — **Le 5 septembre, malgré le beau temps, le ciel était assez nuageux; nos avions et nos ballons ont pu travailler pendant la journée, nous renseignant sur les mouvements et les positions de l'ennemi, prenant des photographies de ses défenses, le poursuivant à la mitrailleuse et à coups de bombes, réglant aussi le tir de notre artillerie.**

De grandes formations d'avions ennemis ont été actives en différents points et surtout dans la région de Cambrai.

Vingt-huit appareils allemands ont été détruits au cours de combats aériens et quatorze autres contraints d'atterrir désemparés; trois ballons allemands ont été abattus en flammes.

Treize de nos appareils manquent.

Au cours de la journée, nous avons lancé vingt et une tonnes de bombes sur divers objectifs.

Ce que disent les Journaux

L'ABANDON DE LA LIGNE DE LA SOMME

Paris, 7 septembre.— Les Allemands, pressés vigoureusement au nord de Péronne et dans la trouée de l'Oise, et redoutant l'enveloppement que préparaient les armées Rawlinson et Humbert, ont dû abandonner la ligne de la Somme. Le lieutenant-colonel Fabry, dans **Oui**, fait remarquer que les résultats de nos efforts ne sont pas moins fructueux dans la région de l'Ailette et la forêt de Coucy, où ils appellent une attention particulière :

« J'ai eu déjà maintes fois l'occasion de mettre en lumière toute la valeur que les Allemands attachent à l'occupation de cette région, véritable bastion avancé qui forme le point d'appui naturel auquel viennent s'étayer les deux branches de leur immense front. Si l'on observe la ténacité et la résolution des groupes de mitrailleurs allemands, la farouche opiniâtreté avec laquelle ils se maintiennent sur les positions dont ils doivent assurer la garde, on ne peut être que très heureusement frappé des progrès importants et rapides réalisés par nos forces dans cette région vitale pour l'ennemi. »

Marcel Hutin, de l'**Echo de Paris**, signale la menace sur Saint-Quentin que dessine très nettement la progression générale de nos 1re et 3e armées, en liaison étroite à leur gauche avec la 4e armée britannique, et montre le désarroi de l'ennemi :

« Ce qui, à mon sens, constitue l'indice le plus probant de la confusion qui doit régner dans le haut commandement allemand, c'est l'impossibilité dans laquelle il s'est trouvé de nourrir suffisamment la résistance en basse forêt de Coucy et sur le pilier de Vauxaillon et de Laffaux. Je suis convaincu qu'en dépit de tous leurs efforts, les Allemands non seulement nous restitueront, contraints et forcés, nos anciennes positions du chemin des Dames, qu'ils n'ont pas eu le temps de consolider depuis la fin de mai (y songeaient-ils sérieusement à cette époque, où ils se croyaient déjà maîtres de la route de Paris ?) mais se replieront également du massif de Saint-Gobain. »

LE MARECHAL DOUGLAS HAIG

Un écrivain militaire, M. F. Marcosson, trace dans la **Renaissance** une étude nourrie et attachante du commandant en chef des armées britanniques qu'il a vu à son grand quartier général, « modeste château éloigné de la route battue, si protégé par les peupliers de France, que sa quiétude rappelait les jours distants et calmes de la paix.»

« Là, au milieu des arbres paisibles, se trouve le centre d'opération de la plus forte machine de guerre que l'Angleterre ait jamais créée. De son agréable salon, dont la vue donne sur un vieux jardin vieux style, partent les ordres qui font bondir au combat des millions d'hommes armés; vers lui d'innombrables cœurs anxieux se tournent quotidiennement pour apprendre les nouvelles de joie ou de désespoir. Car c'est là qu'est l'état-major général du maréchal sir Douglas Haig, commandant en chef toutes les armées britanniques en France et en Flandre.

» Il est caractéristique du soldat silencieux, qui tient littéralement le pouvoir de la vie et de la mort, que le siège de son autorité puissante soit comme l'homme lui-même : simple, digne, impressionnant. Vous avez une idée de Haig avant de l'avoir vu. Il est la personnification de la modestie personnelle, non pas de la modestie professionnelle qui est une des plus sûres routes à la publicité, mais une aversion profondément enracinée et sincère de l'exploitation qui est l'une de ses plus marquantes caractéristiques. Il fuit les feux de la rampe.

» J'ai conversé avec des hommes qui furent ses camarades depuis l'Afrique du Sud jusqu'à la Somme. A part la plus superficielle information, ils ne savent rien de lui, si ce n'est qu'il a fait du « bon travail » partout où on l'a envoyé. Il ne parle pas beaucoup.

» L'accueil de Haig est une contradiction suffisante de toutes les légendes sur sa froideur qui peuvent exister. De la dignité, de la distinction et une certaine réserve dans son maintien; j'ai rarement vu un visage masculin aussi beau et cependant aussi fort. Ses cheveux sont blonds, et ses yeux clairs, presque bleu d'acier, vous scrutent, mais d'une façon aimable. Sa poitrine est vaste, mais à peine assez pour les rangées de rubans qui mettent une tâche de couleur sur un fond kaki.

» Le cavalier perce sous le commandant en chef, et jamais, sauf dans les moments très critiques, il n'oublie son galop quotidien. Pour lui, l'automobile est un véhicule d'affaires, jamais fait pour le sport ou l'agrément. La voix du maréchal est basse et grave, presque musicale. Il épargne autant les paroles qu'il épargne les hommes.

» A mesure qu'on analyse la personnalité de Haig, on trouve qu'il a une faculté de prévision surprenante. Son appréciation de la menace allemande il y a plus de vingt ans en servira d'exemple. Toute sa carrière est littéralement une adaptation d'un vieux proverbe musulman qui dit : « La patience » est la clé du paradis. »

» Tous les matins, à neuf heures, sir Douglas est à son bureau, et à partir de ce moment jusqu'à l'heure du déjeuner il confère avec les chefs des divers services dont les efforts comprennent le total des opérations de la guerre. Après déjeuner il passe une heure seul, et dans cette période de méditation tout le panorama fatal de la guerre passe devant lui. Lorsqu'elle est terminée, le vacarme et la tuerie de nuit qui vient — l'armée ne commence à combattre que lorsque dorment les gens — sont commandés. Ceci fini, la brève période de répit commence.

» Par le soleil ou par la pluie, son cheval favori est amené à la porte pour une promenade, habituellement accompagné par un ou deux jeunes officiers d'état-major.

» De retour de sa promenade, de nouvelles conférences ont lieu, puis c'est le dîner avec ses conversations toujours instructives et son délassement de la tension du travail. On se couche tôt dans ce modeste « établissement », mais plus d'un hôte en gagnant sa chambre a passé par le bureau du commandant en chef et l'a vu silencieux, distant, presque solitaire, penché sur une carte et commençant sa lutte nocturne avec le grand problème qui, s'étendant de ce château aimable au milieu des arbres, touche et affecte la destinée et la sécurité du monde entier.

» Dans ce tableau final se révèle Haig, le soldat et l'homme. Comme sa conduite de la guerre, sa personnalité est la somme concentrée d'efforts patients, persistants et infatigables. Dépourvus de l'éclat des natures spectaculaires et superficielles, elle combine ces éléments de force et de volonté qui emportent à la fin la forteresse inébranlable de la confiance et du succès. »

AUX ÉTATS-UNIS

40 milliards d'impôts sur les bénéfices de guerre

Washington, 6 septembre. — Il y eut un grand enthousiasme à la Chambre des représentants quand le leader de la majorité, M. Kitchen, présenta le projet de loi prélevant huit milliards de dollars (40 milliards de francs) sur les bénéfices de guerre. Les membres de la Chambre se levèrent et l'acclamèrent quand il fit la déclaration suivante :

« Le fardeau de la taxe n'est pas plus lourd que le fardeau que portent les hommes sur le front. »

M. Kitchen ajouta :

« Les affaires depuis la déclaration de la guerre aux Etats-Unis accusent un énorme accroissement de bénéfices. Il se peut que le temps vienne où des taxes élevées sur la consommation soient nécessaires. Dans ce cas, le peuple américain sera prêt à abandonner tous les bénéfices, tous les revenus au-dessus des dépenses strictement nécessaires pour gagner la guerre. »

L'anniversaire de La Fayette et de la Marne

New-York, 7 septembre. — Le double anniversaire de La Fayette et de la Marne est célébré dans toutes les villes des Etats-Unis. A New-York, cette commémoration a lieu sous les auspices de M. Roosevelt et de M. Jusserand, ambassadeur de France. Tous deux ont pris la parole au cours d'une réception à l'hôtel de ville.

L'ESPAGNE ET L'ALLEMAGNE

Londres, 7 septembre. — Des renseignements de Madrid indiquent que les négociations ouvertes avec le gouvernement espagnol par le prince Ratibor ont complètement échoué. Le cabinet s'en tient toujours à ses résolutions du 10 août. Il se réunira la semaine prochaine. D'ici là, il espère être en possession du rapport complémentaire demandé au consul d'Espagne à Cardiff sur le torpillage du « Caraza » et de l'« Ariz-Mendi ».

Le Chili et les navires allemands

Santiago-de-Chili, 6 septembre. — Des navires allemands amarrés à Corral ayant été sabotés, le gouvernement a ordonné que tous les navires allemands mouillés dans les ports chiliens seraient occupés militairement pour empêcher toute détérioration de ces bâtiments.

Les manœuvres pacifistes de M. Erzberger

Stockholm, 6 septembre. — M. Mathias Erzberger, chef du parti du centre du Reichstag, une des notabilités les plus influentes d'Allemagne, au cours d'une interview accordée à un journaliste suédois, a fait la déclaration suivante :

« Le mouvement en faveur de la paix va croissant, surtout dans les pays neutres. La lâcheté politique et les illusions sont les obstacles à la paix. **Les alliés croient possible d'abattre l'Allemagne. Cela est une illusion criminelle.** De même, un petit groupe d'annexionnistes allemands espèrent écraser l'Angleterre. La seule paix universelle possible est celle qui sera absolument basée sur un mutuel accord.

» L'Allemagne ne vise pas la domination du monde; elle réclame seulement les mêmes droits que les autres nations. Une victoire militaire diviserait le monde en deux camps. La résolution de paix du Reichstag était nettement opposée à ces dangereuses illusions. La lâcheté politique dans la crainte d'encourir le blâme de manquer de patriotisme, n'ose pas travailler pour la paix. Mais le désir de ne pas voir l'Europe saignée à blanc est aussi du patriotisme. Prolonger la guerre, c'est mettre en péril les biens des particuliers. »

La terreur des marins suédois

Stockholm, 7 septembre. — Des épaves ont été trouvées qui appartiennent probablement au chalutier suédois « Gilbert », disparu, il heurta sans aucun doute une mine. L'équipage, composé de dix hommes, est considéré comme perdu. A la suite de ce dernier accident, causé par une mine, les équipages des chalutiers refusent de prendre la mer pendant la nuit. Les charbonniers et les bateaux de pêche demandent aux autorités suédoises de placer un vaisseau-phare à l'endroit dangereux où le « Gilbert » sombra.

Le bourgmestre de Bruxelles de nouveau emprisonné

Amsterdam, 7 septembre. — Le bourgmestre de Bruxelles, M. Max, a été mis en prison à Berlin en mars dernier pour avoir accueilli d'une façon trop cordiale les professeurs Pirenne et Fredricq, de Gand, lorsqu'ils furent déportés à Cellschloss.

Courageuses américaines à l'ordre de l'armée

Paris, 7 septembre. — Mme Anne Murray Dike, présidente, et Mlle Anne Morgan, vice-présidente du comité américain pour les régions dévastées de la France, sont citées à l'ordre de l'armée pour le courage et l'activité dont elles ont fait preuve dans une partie du département de l'Aisne pendant plus d'une année.

Le maréchal Foch salue la ville de Dunkerque

En réponse aux félicitations qu'il avait adressées au nom de la ville de Dunkerque au maréchal Foch, M. Henri Terquem, maire, a reçu la réponse ci-après du commandant supérieur des troupes alliées :

« G. Q. G. A., le 2 septembre 1918.

» Monsieur le Maire,

» Je suis très sensible aux félicitations de la ville de Dunkerque. Depuis 1914, elle fut un modèle de valeur. Ensemble, nous avons partagé bien des émotions, vécu des heures graves. Aujourd'hui comme alors, une même foi nous réunit dans le triomphe de notre cause. Le succès va s'affirmant tous les jours. »

Horrible crime d'un soldat

Coulommiers, 7 septembre. — Aux Grandes-Maisons-de-Chevru, une fermière, Mme Désert, rentrant chez elle à l'improviste, surprit un soldat qui dévalisait une armoire. Se jetant sur elle, le misérable, après une lutte terrible, la frappa de vingt coups de couteau et s'enfuit. Mme Désert est morte trois heures après, ayant pu désigner son agresseur. Celui-ci vient d'être arrêté et remis à la justice militaire.

Mme Désert, dont le mari est mobilisé, laisse deux enfants.

Des délégués des arsenaux chez M. Leygues

Paris, 6 septembre. — M. Leygues, ministre de la marine, a reçu cette après-midi un groupe d'ouvriers des arsenaux et des établissements de la marine, représentants des Syndicats de ce personnel, qui s'étaient réunis en Congrès à Paris. Ces délégués ont exposé au ministre les questions qu'ils avaient traitées dans leurs réunions et lui ont présenté les revendications particulières émanant de leurs Syndicats.

La principale et très importante question qui a fait l'objet des discussions de ce Congrès est un programme de transformation du statut du personnel ouvrier de la marine. C'est précisément celle que le ministre a fait mettre à l'ordre du jour de la commission mixte qui doit se réunir le 12 septembre au ministère et qui comprend des fonctionnaires de la marine et des délégués ouvriers.

Le général Diaz à Paris

Paris, 7 septembre. — Le général Diaz, commandant en chef des armées italiennes, accompagné de son état-major, vient de faire un bref séjour à Paris.

L s des changes en Suisse

Genève, 7 septembre. — Jamais depuis la guerre les changes sur les pays de l'Entente n'ont été en aussi favorable posture. Paris est coté à 82 40, en hausse de 1 fr. 50; l'Italie à 67 95, avec une avance de 2 fr. 25 et Londres 21 48, avec une amélioration de 33 centimes. En revanche, le

A LA CHAMBRE

On interpelle sur le ravitaillement

L'ordre du jour de confiance est voté

Paris, 6 septembre. — La séance est ouverte à 3 h. 15, sous la présidende de M. Paul Deschanel. La Chambre va discuter cette après-midi, une fois de plus, diverses interpellations relatives au ravitaillement. La salle est à peu près vide.

M. Paul Constans (Allier) demande au ministre quelles mesures il compte prendre pour opérer dès maintenant le mélange de succédanés de bonne qualité aux céréales, afin que la farine soit meilleure au moment de la soudure. Il faut que le ministre s'occupe de l'aération du blé dans les greniers et de l'approvisionnement des boulangers en bois pour la cuisson. Il faut réduire les réquisitions des pommes de terre aux besoins réels de l'armée, afin d'éviter le gaspillage et d'assurer le ravitaillement civil.

Pour la viande, il est nécessaire de tenir la balance égale entre les départements.

M. Deshayes (Oise) demande le relèvement de la ration de pain, ce qui est possible, étant donné que la récolte de froment de cette année sera sensiblement supérieure à celle de l'an dernier.

M. André Hesse interpelle le ministre sur les instructions qu'il a données dans diverses régions de se dessaisir de la récolte de pommes de terre déjà déficitaire. La situation est mauvaise dans la Charente-Inférieure. La production qui était de 1 million 459,000 quintaux l'an dernier, tombera entre 450 et 500,000 quintaux. Il est indispensable de réserver cette quantité pour les besoins des populations et de l'élevage des porcs. Le ministre vient demander à ce département de livrer avant le 15 septembre 25 à 30,000 quintaux de pommes de terre hâtives, ce qui constitue un véritable épuisement.

M. André Hesse reconnaît d'ailleurs que le ministre a pris des mesures heureuses dans un poste particulièrement difficile. L'administration a tort de ne pas tenir compte de la crise des transports qui empêchera de restituer les pommes de terre aux départements requis. Cette mesure s'appliquera-t-elle à toutes les pommes de terre ou seulement aux hâtives ? La solution serait d'accorder un certain délai pour la livraison.

M. Paçaud (Vendée) s'occupe des inconvénients que présente le stockage dans les greniers de l'Etat de tous les blés de la récolte de 1918.

Emmagasiner et soigner 50 millions de quintaux est une opération au-dessus des forces du ministre. Aura-t-on des sacs, des locaux ? Nous n'avons pas de silos ni de greniers. Il faudra s'adresser à ceux des marchands, ce qui donnera des mécomptes. Des pertes seraient inadmissibles. Et les frais de magasinage seront élevés.

M. Mauger : Un amendement à la loi de finances demandait la conservation du blé chez le producteur.

M. André Paisant (Oise) s'occupe de la hausse injustifiée du prix du vin. Elle n'est pas due à la crise des transports, mais comme le marché est libre, aux opérations des spéculateurs.

M. Paul Constans : Le prix de revient est réellement augmenté par les prix de transport.

M. André Paisant : Il faut ramener le vin à un prix normal satisfaisant pour le producteur et le consommateur. Les besoins en vins sont connus. Rien n'empêche de fixer les prix des vins par département, au moins dans la zone des armées.

Je vous demande, Monsieur le Ministre, de faire pour le vin ce que vous avez fait pour les céréales. C'est une nécessité pour les travailleurs d'avoir du vin. Le ministre du ravitaillement peut créer un office d'Etat qui achèterait au prix de l'intendance. Taxez et réquisitionnez dans la mesure de vos besoins.

M. Cadot (Pas-de-Calais) appelle l'attention du ministre sur l'insuffisance de la ration de pain des mineurs et sur la crise de la bière.

M. Deyris (Landes) réclame un prix maximum uniforme de la viande, qu'elle soit destinée au ravitaillement militaire ou civil.

M. Tournade (Paris) s'inquiète de l'approvisionnement en avoines. Il y a pénurie et il y a lieu d'effectuer une meilleure répartition.

M. le comte de Gouyon (Morbihan) demande qu'on laisse à son département le blé nécessaire à la consommation locale.

DISCOURS DE M. VICTOR BORET

M. Victor Boret, ministre du ravitaillement, répond à toute cette série d'observations :

Il ne faut pas, dit-il, examiner la situation d'après des cas isolés. La valeur totale de nos récoltes alimentaires en 1918 est inférieure à ce qu'elle était en 1917 pour les pommes de terre, les haricots, le maïs, etc., sauf pour le blé. C'est avec 59 millions de quintaux qu'on a fait la soudure. On n'a eu que 35 millions de quintaux d'avoine sur lesquels 13 millions ont été remis à l'armée.

J'ai demandé à mes collègues d'inscrire pour les importations 1 million 200,000 quintaux de blés, j'ai demandé 1 million 560,000 tonnes de succédanés, 180,000 tonnes de riz pour remplacer les haricots et les pommes de terre. On a prévu l'importation de milliers de tonnes d'haricots, de 450,000 tonnes de viande. Le programme d'importation comporte 6 millions 942,000 tonnes, au lieu de 4 millions 440,000 en 1917. A cause des transports nous avons dû établir un régime de priorités.

Les gouvernements alliés font de lourds sacrifices pour nous assurer les importations indispensables. Cette année, beaucoup de denrées seront très rares. Il faudra plier ses habitudes à ces circonstances, accepter des succédanés de l'étranger, faire appel aux produits des colonies.

M. Dalbiez : Mais vous ne parlez pas de l'augmentation de la production chez nous par le renvoi des vieilles classes.

M. Boret : Vous connaissez les circonstances. Soyez assuré que le ministre de la guerre n'attend que le moment de renvoyer ces classes anciennes, quand ce ne serait que pour diminuer le travail des femmes. Le gouvernement doit assurer à la population civile la même ration qu'aux militaires. Mais il ne doit pas égarer son effort sur des produits secondaires.

M. Jean Bon : Supprimez les aliments de luxe.

M. Boret : Cette question est liée à celle de la hausse des autres produits, et c'est pourquoi nous nous en préoccupons.

M. Boret ne nie pas non plus le danger de la constitution d'approvisionnements clandestins. Le gouvernement, s'il le fait, déposera un projet pour atteindre les spéculateurs. L'affichage des prix a déjà donné des résultats; un projet est déposé pour une répression rapide des manœuvres frauduleuses. Un projet va faciliter l'approvisionnement par les coopératives. Toutes les mesures sont prises pour des résultats rapides. Dès que le programme provisoire soumis à la conférence des alliés sera définitif, la ration de pain des enfants et des vieillards sera portée à 300 grammes. Il n'y aura plus lieu de mêler au blé le sarrasin, le maïs, l'orge.

Le magasinage est nécessité parce qu'il y a des départements surproducteurs et des départements déficitaires. Et cela facilite les transports et les livraisons immédiates des cultivateurs.

Des mesures de précaution sont prises pour la conservation des blés.

Pour les pommes de terre, alors que la moyenne de la récolte était de 120 millions de quintaux, nous n'en avons récolté que 60 millions, et nous sommes dans la nécessité d'en fournir les armées anglaises et américaines.

Nous en avons importé un peu d'Espagne, mais les importations seront insuffisantes; il faudra que les producteurs fassent un effort. Il s'agit de concilier les intérêts des uns et des autres.

En ce qui concerne les pommes de terre hâtives réquisitionnées, il en sera tenu un compte compensateur au moment de la livraison des pommes de terre d'hiver.

Les chiffres demandés à la Charente-Inférieure seront sujets à révision.

Le ministre s'efforcera d'effectuer les achats de détail aux moments indiqués par les producteurs. La taxation sera appliquée partout, et des frigorifiques créés là où le manque de fourrage obligerait à l'abatage.

M. Boret, au sujet de la taxation du vin demandée par M. Paisant, dit que le système de l'intendance ne peut s'appliquer au commerce libre à cause des tarifs spéciaux des transports militaires. Des mesures ont déjà été prises pour faciliter l'acquisition des vins par les groupements.

Le ministre annonce que les quantités d'orge et de malt nécessaires seront mises à la disposition des brasseurs de bière.

Répondant à M. Deyris et à M. Chaulet, M. Boret déclare que l'intendance paiera aux cultivateurs le prix le plus rémunérateur.

Il conclut que le problème de l'année prochaine sera particulièrement difficile. J'aurai besoin de votre confiance. (Applaudissements.)

Vote de confiance

On vote finalement l'ordre du jour de MM. Guichard et Pacaud, exprimant la confiance de la Chambre dans le gouvernement pour intensifier la production et assurer le ravitaillement par l'accélération des importations.

La séance est levée.

Prochaine séance jeudi.

LA BATAILLE

Les Français atteignent la ligne Hindenburg

Front français, 6 septembre. — **Aux lisières de Fresnes, les Français sont sur la ligne Hindenburg.**

Aux Etats-Unis

New-York, 6 septembre. — M. Roosevelt, parlant à City-Hall, à l'occasion de la célébration de l'anniversaire de La Fayette, a déclaré :

La paix alliée doit garantir la pleine réparation de la part de l'Allemagne pour les crimes qu'elle a perpétrés contre le monde. Les colonies allemandes conquises par la Grande-Bretagne et le Japon ne doivent pas être rendues.

Détaillant les conditions de paix, M. Roosevelt a ajouté :

Ce que la Bulgarie a pris à la Serbie et à la Roumanie doit leur être rendu; les empires d'Autriche et de Turquie doivent être démembrés; toutes les populations assujetties libérées; les Turcs chassés d'Europe; l'Alsace-Lorraine doit être rendue à la France; la Belgique restaurée et indemnisée; les provinces italiennes de l'Autriche rendues à l'Italie et les provinces roumaines en Hongrie rendues à la Roumanie; la Pologne reconstituée en Etat véritablement indépendant doit se voir adjoindre la Pologne autrichienne et prussienne comme la Pologne russe et obtenir l'accès sur la Baltique; la liberté doit être garantie à la Lithuanie, à la Livonie et à la Finlande; aucune partie de l'ancien empire russe ne doit être laissée sous le joug allemand; le nord du Schleswig doit retourner aux Danois; la Grande-Bretagne et le Japon doivent garder les colonies qu'ils ont conquises; l'Arménie doit être libérée; la Palestine constituée en Etat israélite et les chrétiens de Syrie libérés.

M. Roosevelt a également indiqué comme devant former des Etats indépendants, les Tchéco-Slovaques et les Yougo-Slaves.

M. Roosevelt a parlé aussi de l'aide apportée par les Français dans la guerre pour l'indépendance. Il a ajouté que la Grande-Bretagne et les autres alliés rendent des services semblables à ceux rendus par les Etats-Unis dans le conflit actuel. Enfin il a déclaré que les forces américaines en France doivent, l'an prochain, dépasser en nombre l'armée française et l'armée britannique sur ce front.

Un crédit de 40 milliards

Washington, 6 septembre. — Le revenu-bill, qui a été présenté à la Chambre mardi, envisage des crédits de guerre pour une somme de 8 milliards de dollars (40 milliards de francs), qui seraient principalement fournis par des taxes et des supertaxes sur le revenu, par des impôts sur les bénéfices de guerre, sur les bénéfices des Compagnies et sur les droits de succession. Il est à peu près certain que ce bill sera voté.

Communiqué italien

Rome, 6 septembre (officiel).

Sur le front montagneux, notre artillerie a exécuté des concentrations efficaces de feu sur les premières lignes et sur les arrières de l'ennemi.

Dans la conque de LAGHI POSINA et dans la vallée d'ASSA, nos patrouilles s'étant rencontrées avec des groupes adverses, elles les ont contraints à se replier.

Au nord du MONT FENERA, une forte tentative d'irruption dans nos lignes avancées a été arrêtée par la garnison, qui, au cours d'une contre-attaque, a mis l'ennemi en fuite, lui infligeant des pertes sensibles.

Communiqué japonais

Tokio, 29 août (retardée en transmission).

Nos troupes, sur la droite, poursuivant l'ennemi au delà de la rivière l'UYERAYA, se sont arrêtées le 26 août à MEDOUJIVA, à dix milles à l'est de SIMAKOFF.

Sur la gauche, nos troupes se sont arrêtées sur une hauteur au nord de SIMAKOFF; le centre a atteint SIMAKOFF.

Les troupes, maintenant la même formation, ont procédé le lendemain à des reconnaissances et ont construit un pont, tout en faisant d'autres préparatifs.

Notre cavalerie et un détachement russe s'avancent dans la direction du nord par POUSSOURI.

En Allemagne

Une déclaration de Ludendorff

Les armées des empires centraux sauvegardent leurs foyers

Amsterdam, 5 septembre.— On mande de Vienne, via Berlin : Ludendorff a déclaré au représentant de l'« Az-Est » :

« La guerre s'est maintenant concentrée sur le territoire français, et, par l'emploi d'un nombre énorme de troupes et une quantité de matériel de guerre considérable, elle a acquis des proportions qui jettent dans l'ombre tout ce qui a été fait jusqu'ici. Nous avons, jusqu'à présent, soutenu honorablement un combat opiniâtre. Nous avons confiance et nous continuerons.

» Nous pouvons, tous, nous féliciter de ce que, dans l'ensemble, cette guerre, sous la forme qu'elle a assumée, a épargné notre territoire national. Les armées des empires centraux sauvegardent leurs foyers.

» Les Américains apportent une aide qui n'est pas sans importance, tant en hommes qu'en munitions, sans, toutefois, que l'aide américaine doive avoir une influence décisive sur l'issue de la guerre. C'est là un vain espoir de l'Entente. Nous avons eu raison du « rouleau compresseur russe », nous aurons raison des Américains. Notre volonté de vaincre demeure entière. Nous briserons la volonté d'annihilation de l'ennemi. »

Un parc d'artillerie détruit à Toulouse

Toulouse, 6 septembre. — Un incendie dû à la déflagration accidentelle de poudres pour cartouches a détruit un parc d'artillerie à Toulouse, un bâtiment de 20 mètres de long sur 10 de large. Le capitaine des pompiers et un homme ont été légèrement blessés pendant les travaux de sauvetage.

TOUS LES LECTEURS de *La Petite Gironde* doivent lire *La Gironde* à midi.

BORDEAUX

Il y a un an

8 SEPTEMBRE 1917

Démission du cabinet Ribot.

Sur la rive droite de la Meuse, les troupes françaises s'emparent du bois « Le Chaume ».

Conformément aux engagements qu'elle a pris, l'Italie évacue l'Epire.

Aux Etats-Unis, célébration des anniversaires de la naissance de La Fayette et de la victoire de la Marne.

La Crise économique

L'APPROVISIONNEMENT DE LA GIRONDE PENDANT LES VENDANGES

Le Conseil général de la Gironde a demandé au ministre du ravitaillement de faciliter l'approvisionnement en pommes de terres, notamment pendant la période des vendanges.

M. Victor Boret, en raison de l'impossibilité de fournir toutes les quantités de pommes de terre demandées, a mis à la disposition du département de la Gironde un lot important de riz et de pâtes alimentaires, en attendant l'arrachage des pommes de terre de deuxième saison.

Conseil général de la Gironde

Le sulfate de cuivre, le soufre et le charbon dans la Gironde. — Farine et avoine

Voici le rapport de M. A. Bourbouley, au nom de la Commission départementale, sur les opérations de ravitaillement dans la Gironde. Il contient des renseignements du plus vif intérêt :

Messieurs,

A la session du mois d'août 1917, vous deviez à votre commission départementale la mission d'assurer au département le sulfate de cuivre, le soufre et le charbon qui lui seraient nécessaires pour la campagne 1918, et vous mettiez pour cela à sa disposition la somme de 15 millions.

Cette mission, d'accord avec M. le Préfet qui s'est toujours tenu en collaboration très étroite avec nous, nous avons dû l'élargir afin de procurer au département les semences d'avoine, de maïs, de blé et de pommes de terre dont il avait besoin, ainsi que des engrais sous forme de scories, de sulfate d'ammoniaque et de nitrate.

C'est le résultat de ces différentes opérations que je vais avoir l'honneur de vous soumettre.

Sulfate de cuivre. — Nos livraisons se sont élevées à 4,944 tonnes 890 kilos, d'une valeur de 9 millions 670,800 fr.

Malgré les difficultés de transports, nous avons pu assurer, en temps voulu, la livraison de la totalité du sulfate de cuivre qui nous avait été demandé, et si des incidents de navigation n'avaient pas obligé deux navires porteurs du sulfate acheté par nous en Angleterre, à se diriger vers Saint-Malo et Saint-Nazaire au lieu de faire route sur Bordeaux, toutes les communes du département auraient reçu, deux mois plus tôt, ce produit.

Soufre. — Nous avons livré 4,822 tonnes 100 de soufre, d'une valeur de 3 millions 508,122 francs 95.

Si grâce à nos achats nous avons pu sans inquiétude assurer le sulfate de cuivre nécessaire au département, il n'en a pas été de même pour le soufre.

Au mois de novembre dernier, nous pouvions passer un assez gros contrat dans des conditions avantageuses, mais à ce moment-là, le gouvernement n'a pas cru devoir nous donner l'autorisation d'importer, voulant se réserver la fourniture totale du soufre au département.

Aussi grandes étaient nos craintes quand au début de la campagne nous étions en droit de supposer qu'il ne pourrait être livré que la quantité nécessaire au premier traitement.

Heureusement et malgré quelques centaines de tonnes que nous n'avons pas pu recevoir par suite d'accidents de mer survenus à deux navires transporteurs, nous avons pu obtenir, à peine d'abord, grâce à des démarches nombreuses et au fur et à mesure de nos besoins le soufre qu'il nous fallait.

Charbon. — Pour des raisons multiples, au premier rang desquelles il faut placer la rareté du fret, nous avons vu diminuer dans de notables proportions les quantités de charbon qui nous avaient été mensuellement attribuées.

C'est ainsi que sur 108,000 tonnes que nous aurions dû recevoir depuis le 1er septembre 1917, nous n'avons reçu que 55,489 tonnes 148, représentant une valeur de 5 millions 485,862 francs 45.

Sur ces quantités très réduites, il nous a fallu assurer des services dont l'arrêt, même momentané, aurait troublé profondément la vie économique et domestique de la population et donner aux compagnies du gaz, ainsi qu'aux usines électriques, bien que n'ayant pas à les ravitailler, des secours qui se sont élevés à 9,903 tonnes 491 kilos.

Dans ces conditions, nos stocks réduits nous ont mis dans l'obligation de distribuer avec beaucoup de prudence le charbon qui nous restait.

Blé, avoine, maïs, pommes de terre de semences. — Les quantités de semences employées cette année dans le département, ont été beaucoup plus importantes que d'habitude, pour notre part, nous avons livré à l'agriculture : 650 quintaux de blé, 981 quintaux d'avoine, 1,151 quintaux de maïs, 705 quintaux de pommes de terre.

Ces dernières, fournies par l'intermédiaire du ministère de l'agriculture, nous ont été livrées très tardivement, aussi, bien que très belles pour semences, beaucoup de communes ont cru devoir les refuser, et il nous a fallu en vendre une partie pour la consommation, à un prix inférieur au prix coûtant.

Nous avons également livré au département des avoines de consommation, jusqu'au moment où le bureau permanent en a été chargé.

Ces quantités se sont élevées à 11,449 quintaux, d'une valeur de 493,888 fr. 54.

Engrais. — Nous avons livré : 20 tonnes de nitrate, 10 tonnes de sulfate d'ammoniaque, 140 tonnes de scories.

Les scories, payées depuis plusieurs mois, n'ont pu, venant de l'est, être expédiées que ces jours-ci; nous les livrons actuellement à ceux qui en ont fait la demande.

Denrées alimentaires. — Nous nous occupons de denrées alimentaires dont je ne vous parle pas aujourd'hui, l'organisation de ce service étant trop récente. Il s'annonce comme devant être très important, et sera d'une très grande ressource pour nos populations girondines.

Telles sont, messieurs, les opérations que nous avons effectuées pour le compte du Conseil général, et dont le montant total s'élève à la somme de 19 millions 452,668 fr. 50. Une partie des marchandises a été fournie par l'Etat, l'autre provient d'achats faits directement par nous à l'étranger. Nos achats ont été assez heureux pour nous permettre, tout en vendant aux prix fixés et pratiqués par le gouvernement, de réaliser un bénéfice qui fait entrer dans la caisse du département une somme importante dont je vous ai donné le détail dans l'exposé financier que j'ai eu l'honneur de vous soumettre.

En dehors de ces opérations dont le Conseil général s'est occupé d'une façon spéciale, il en est d'autres sur lesquelles il m'a paru nécessaire de vous donner quelques renseignements.

Farine. — Du 1er septembre 1917 au 28 août 1918, il a été livré : environ 668,416 quintaux de farine exotique et de succédanés; environ 175,508 quintaux de farine indigène; soit 843,924 quintaux, représentant plus de 40 millions.

Ces quantités nous ont permis d'assurer le ravitaillement de la population civile jusqu'au moment de la nouvelle récolte.

Avoine. — Malgré nos nombreuses demandes, le gouvernement n'a pu mettre à notre disposition depuis le mois d'octobre 1917 à ce jour que : 78,634 quintaux d'avoine, de sorgho et de maïs, soit environ 6,553 quintaux par mois, auxquels il y a lieu d'ajouter la production du département, mais quantités insuffisantes si l'on compte que la population chevaline, mulassière et asine de la Gironde se compose de 37,735 individus, dont 19,029 classés dans la catégorie des gros traits, et 16,706 dans celle des traits légers.

A la ration journalière de 2 kil. 500 pour les premiers, et de 1 kil. 500 pour les deuxièmes, il nous faudrait mensuellement 21,788 quintaux.

Ces chiffres vous montrent, Messieurs, combien il est difficile de donner satisfaction aux nombreuses demandes qui nous parviennent tout en reconnaissant leur légitimité, et même d'assurer les services d'hygiène et administratifs.

S'il nous était permis de vous montrer la correspondance échangée, vous pourriez vous rendre compte combien M. le Préfet et ses collaborateurs font depuis longtemps leur possible pour améliorer cette situation. Mais l'administration supérieure nous fait connaître des exigences nécessitées pour la défense nationale, qui doivent primer toutes les demandes, surtout à l'heure actuelle, et devant lesquelles il faut nous incliner.

La population girondine l'a bien compris, et elle facilite notre tâche en supportant avec la plus grande résignation les à coups qui forcément doivent se produire dans un service aussi délicat et aussi complexe que celui du ravitaillement général de tout un département de près d'un million d'habitants.

La Suppression des réquisitions de vin

La Société d'agriculture de la Gironde nous communique la lettre suivante qu'elle a adressée à M. le Ministre de l'agriculture et du ravitaillement :

Bordeaux, 31 août.

Monsieur le Ministre,

J'ai l'honneur de vous remettre l'adhésion de la Société d'Agriculture de la Gironde aux vœux relatifs à la suppression des réquisitions de vin pour le ravitaillement de l'armée qui vous ont été adressés par la Société des Viticulteurs de France et par la Confédération générale des Vignerons du Midi.

Ces vœux viennent d'ailleurs à l'appui des desiderata que notre Société vous a exprimés dans sa lettre du 26 septembre 1917. A cette date, les viticulteurs girondins, particulièrement maltraités par les réquisitions des vins, protestaient déjà contre un système d'approvisionnement dont les défauts évidents ne sont compensés en définitive par aucun avantage pour les finances, les frais de main-d'œuvre et d'administration qu'il entraîne absorbant, et au-delà, le bénéfice réalisé au détriment des récoltants par l'insuffisance des prix qui leur sont payés. C'est qu'en plus des reproches faits aux réquisitions en général et des charges qu'elles imposent aux protestataires, les propriétaires de la Gironde ont une raison toute particulière de demander qu'il y soit mis fin.

Les grands vins de Bordeaux n'acquièrent toutes les qualités qui les font rechercher qu'après un long séjour en fûts et en bouteilles. Aussi, dans le but d'éviter une dépense inutile et de ne pas sacrifier à la consommation immédiate des produits qui sont une des gloires de notre pays, dans des conditions qui ne permettraient point d'en apprécier les mérites, les 66.000 crus du département furent répartis par le ravitaillement en deux groupes : l'un, des vins ordinaires qui serait réquisitionné; l'autre, des vins fins qui ne le serait pas.

Quand cette division eut lieu, en 1915, les viticulteurs qui avaient été appelés à participer à l'établissement savaient bien l'imperfection forcée de leur travail et les injustices qui en découleraient, mais il fallait alors, malgré une récolte extrêmement déficitaire, arriver à donner au plus tôt du vin à nos soldats. Les propriétaires, par patriotisme, acceptèrent ce qu'on leur demandait, comptant également qu'il s'agissait d'une mesure exceptionnelle qui ne se renouvellerait pas. Mais en 1916 la guerre durait toujours et les mêmes errements furent suivis. Il en fut de même en 1917, malgré les protestations de plus en plus vives des récoltants lésés.

Je me permets de vous rappeler, monsieur le Ministre, que dans la réunion des Associations viticoles que vous présidiez, l'an dernier, à Paris, je vous ai signalé la situation fâcheuse faite à un grand nombre de propriétaires qui, par le fait de la réquisition, subissent des pertes parfois considérables que ne connaissent pas leurs voisins non réquisitionnés.

A cette inégalité des charges s'ajouterait un autre inconvénient plus grave encore si cette répartition arbitraire fonctionnait plus longtemps; c'est de paraître établir définitivement un classement entre les différents crus du Bordelais, selon qu'ils sont ou non soumis à la réquisition : les premiers pouvant être supposés d'une qualité inférieure aux derniers. Tous ceux qui connaissent l'attachement que, dans la Gironde, le propriétaire porte à la réputation de son cru, apprécieront l'amertume ressentie par ceux d'entre eux qu'atteint à tort la réquisition, alors qu'ils voient des vins qui ne sont pas supérieurs au leur en être dispensés.

Ce n'est certes pas en étendant l'injustice et en la rendant plus criante par la réquisition de tous les crus indistinctement, comme il a été proposé par des propriétaires mécontents, que le problème peut être solutionné, mais au contraire en la faisant cesser désormais pour tous. L'abondance probable de la prochaine récolte sur pied, dans la France entière, facilitera les choses.

L'avis unanime des producteurs, exprimé par les principaux groupements, impose au gouvernement l'obligation d'aborder résolument la question avec le ferme désir d'aboutir. Au bout de quatre années d'expérience, il ne serait pas admissible que des pratiques essentiellement provisoires et défectueuses se continuent d'après cette seule préoccupation du moindre effort, qui trop souvent semble guider les administrations de l'arrière.

L'achat direct du vin, par lots importants, à l'adjudication ou à l'amiable, doit devenir la règle. Pour obtenir ce résultat cependant, il est absolument essentiel que la préparation des contrats et cahiers des charges ne soit pas laissée à l'Intendance, mais qu'elle s'effectue avec le concours de quelques représentants autorisés de la propriété et du commerce particulièrement qualifiés par leur compétence et conscients de leur responsabilité. Les prix seraient établis avec la même collaboration.

Enfin il est, Monsieur le Ministre, une raison décisive qui certainement engagera le gouvernement à changer de méthode, c'est que la qualité des vins livrés aux troupes est déplorable. Cela s'explique facilement pour qui sait combien la conservation du vin exige des soins multiples et délicats qui ne sont pas toujours donnés aujourd'hui chez certains petits récoltants, en l'absence des hommes mobilisés. Or, il suffit de verser dans un réservoir quelques barriques de vin mauvais pour gâter tout le chargement. Il est facile dès lors de comprendre quelle sorte de vin reçoivent nos soldats et combien leurs plaintes sont fondées!

J'espère donc, Monsieur le Ministre, que pour ces diverses raisons, vous voudrez bien prendre en considération la demande de toute la viticulture française en faveur d'un système de ravitaillement de l'armée mieux approprié à la nature de cette denrée: l'Etat y trouvera une économie considérable, l'agriculture préparera de nombreux ouvriers des vieilles classes qui sont employés à recueillir les innombrables lots de vins disséminés sur tout le territoire; nos poilus boiront désormais de meilleur vin.

MAISON G. THÉNOT
49, Rue Sainte-Catherine, et ses Succursales.
VIANDES DE L'ARGENTINE et FRANÇAISES
vendues toujours meilleur marché qu'ailleurs

Soyez bons pour les animaux !

Nous recevons la lettre suivante :

Vendredi 30 août.

Monsieur le Maire,

J'ose espérer que vous accueillerez favorablement ma requête et voudrez bien y faire droit, puisqu'elle vous est présentée dans un but tout humanitaire que vos sentiments élevés sauront apprécier, j'en ai la bonne conviction.

Jeudi 29 août, à quatre heures après-midi, un malheureux cheval est tombé de faiblesse au coin du cours de Verdun et de la rue d'Aviau. Il était conduit à la main, avec une corde, par un homme qui devait, sans doute, le mener à l'abattoir, n'ayant pas de quoi l'alimenter, et qui l'a laissé là et s'en est allé en disant : « Qu'il crève s'il veut. »

Ce misérable animal est resté dans cette posture toute la nuit, apitoyant tous ceux qui passaient. Enfin, le matin à dix heures, une charrette spéciale est venue le chercher. Un homme s'est livré, vis-à-vis de cette malheureuse bête, à des actes de cruauté qu'il est inutile de qualifier, le frappant sur la tête avec un bâton ferré dont les rudes coups si douloureux l'ensanglantaient et le maltraitant à coups de pied; il l'a emporté pas mort et râlant dans cette extrême souffrance.

Voici ma demande : depuis deux jours, au moins six chevaux, m'a-t-on dit, sont tombés ainsi et, puisqu'en ces temps de souffrance ces tristes accidents ne sont pas prêts à finir, voulez-vous avoir la bonté de donner des ordres pour que les hommes préposés à l'enlèvement des victimes de la faim usent d'humanité envers elles ? Qu'on les tue, si nécessaire, avec une massue ou tout autre instrument spécial; qu'un vétérinaire, ce qui serait encore bien plus humain et mieux encore, leur fasse une piqûre mortelle, mais qu'on n'ajoute pas à leurs cruelles souffrances et que défense soit faite, par arrêté municipal, d'augmenter la misère de tant de pauvres animaux en les maltraitant, comme je le vois sans cesse faire à de nombreux charretiers inhumains, qui augmentent ainsi la faiblesse et la souffrance causées par le manque de nourriture.

Je vous prie, Monsieur le Maire, de vouloir bien m'excuser d'ajouter à vos nombreuses occupations et à vos grands tracas et d'agréer l'expression de ma considération distinguée.

Nous connaissons l'auteur de la lettre, et les faits relatés ne peuvent qu'avoir été exactement rapportés. Nous nous joignons à lui pour demander que la loi Grammont soit respectée et que les hommes n'ajoutent pas inutilement aux souffrances que le malheur des temps inflige aux animaux.

Nécrologie

LE DOCTEUR VIALARD-GOUDOU

Le surmenage de l'arrière, qui pour quelques-uns est vraiment démesuré, vient de faire une victime nouvelle dans le corps médical : le médecin-major Vialard-Goudou qui, en temps de paix, exerçait à Frontenac, en Gironde.

Trois ans de service régimentaire au front l'avaient laissé plein de santé; un an du service si fatigant de la place dans lequel il s'est dépensé sans compter, allant par conscience au delà de son devoir, l'avait amené à l'amaigrissement, à l'insomnie, à l'angoisse précordiale du surmenage arrivé au delà des limites des forces de l'organisme.

C'est le jour même où, en face de cette fatigue évidente imprimée sur son visage et dans toute son attitude, on lui accordait un congé, qu'il est tombé malade. Et, en quatre jours, un mal insignifiant chez un autre a terrassé ce corps vaincu d'avance.

Le docteur Vialard meurt victime de son service écrasant et de son dévouement ininterrompu; comme les meilleurs, il tombe au champ d'honneur.

Manifestation franco-brésilienne

Samedi 7 septembre, à 8 h. 30, dans le grand amphithéâtre de l'Athénée, à l'occasion de l'anniversaire de l'Indépendance du Brésil, le comité franco-brésilien de l'Idée française à l'étranger organise une superbe manifestation.

M. Arthur de Mesquita fera une conférence sur « le Brésil et la France ». Plusieurs allocutions seront prononcées, et un grand concert suivra. Une musique américaine se fera entendre.

Préfecture de la Gironde

L'Office départemental de placement fait appel à tous les employeurs de main-d'œuvre agricole, viticole, industrielle, commerciale, et pour tous les services d'hôtels et de maisons bourgeoises, en les assurant qu'il leur sera procuré, par les soins de l'Office, du personnel des deux sexes, capable de leur donner toute satisfaction. L'Office possède en ce moment un grand choix d'employés de commerce pour la vente et pour les bureaux, et un grand nombre de dames instruites, dactylos, etc., ainsi que cuisinières, femmes de chambre, bonnes à tout faire, etc.

Office municipal paritaire de placement gratuit

La Commission paritaire chargée du contrôle permanent de l'Office municipal de placement gratuit s'est réunie mardi 3 septembre, sous la présidence de M. Léon Duguit, professeur à la Faculté de droit, président.

Le directeur de l'Office fait connaître à la Commission que le nombre des placements effectués pendant le mois dernier s'est élevé à 900, dont 370 hommes et 530 femmes. En août 1917, il y avait eu 403 placements, 110 hommes et 293 femmes.

Il indique qu'il reste à pourvoir de nombreux emplois offerts par les patrons pour toutes professions, notamment des cultivateurs, manœuvres, ouvriers du bâtiment, tourneurs, ajusteurs, forgerons, etc.

Les bureaux de l'Office, 52, cours d'Alsace-et-Lorraine, sont ouverts tous les jours, de 7 heures 30 à 12 heures 30 et de 13 heures 30 à 19 heures; les dimanches et fêtes, de 7 heures 30 à 10 heures 30. Téléphone 44.08.

La prochaine réunion de la Commission aura lieu le mardi 2 octobre.

Importation des vins d'Espagne

La Commission commerciale de contrôle des importations de vins d'Espagne informe les intéressés qui désireraient céder à l'Etat les contingents de vins d'Espagne qu'ils auraient payés ou pour lesquels ils auraient versé des acomptes importants et qu'ils se trouveraient dans l'impossibilité d'importer, qu'ils pourront en faire la demande *avant le 15 septembre courant, dernier délai de rigueur*, en joignant les documents justificatifs des marchés qu'ils auraient passés.

Ces demandes devront être adressées à la Commission commerciale de contrôle des importations de vins d'Espagne, 3, rue Washington, à Paris, et renseignements seront fournis à la Sous-Commission, 2, rue Guillaume-Brochon, à Bordeaux.

Répartition du sucre

Pour parer à l'insuffisance d'approvisionnement des raffineries et au défaut de livraison du sucre cristallisé du mois d'août, le Comité a obtenu, en remplacement et comme secours, du sucre vergeoise. La quantité allouée étant limitée, elle a été répartie, au prorata, aux attributaires n'ayant pas reçu le sucre raffiné ou le cristallisé.

Ce sucre peut être livré indistinctement contre les coupons d'août ou de septembre.

Les livraisons du mois de septembre seront effectuées en sucre cristallisé de canne, au fur et à mesure de la mise à la disposition.

Les attributions du mois d'octobre et, s'il y a lieu, de novembre, seront faites au commerce en prenant pour base celles d'un mois normal.

Pour les réfugiés

Il est expressément rappelé aux intéressés que les autorisations de retour dans les régions libérées ne peuvent être accordées que par les préfets des départements destinataires où se trouvent les communes de leur résidence.

Les demandes d'autorisation adressées au préfet du département destinataire doivent être remises au maire de la commune de refuge, qui les fait parvenir directement avec son avis au préfet du département de refuge. Ce dernier les transmet, au besoin par télégramme, au préfet destinataire, qui les délivre ou provoque un sauf-conduit télégraphique autorisant le retour.

L'autorisation régulière peut être ainsi obtenue dans le moindre délai, lorsque le retour peut être autorisé.

Il importe de faire remarquer que les retours ne peuvent être autorisés qu'avec la plus grande circonspection dans les régions dévastées où les moyens d'habitation sont détruits et où le ravitaillement lui-même est des plus difficiles. La réinstallation des populations dans ces régions ne pourra avoir lieu que d'une façon progressive et au fur et à mesure que les éléments indispensables et principaux de la vie locale pourront matériellement y être rétablis.

Examen de capacité

M. l'Inspecteur d'Académie de la Gironde nous prie de vouloir bien insérer l'avis ci-après relatif aux examens des brevets de capacité :

« Les épreuves des examens du brevet élémentaire commenceront pour les aspirants et pour les aspirantes le 1er octobre 1918, à sept heures et demie du matin. Les registres d'inscription seront clos le 16 septembre au soir.

» Les épreuves du brevet supérieur commenceront pour les aspirants et pour les aspirantes le 7 octobre 1918, à sept heures et demie du matin. Les registres d'inscription seront clos le 21 septembre au soir. Les candidats à ces deux examens composeront à l'école de la rue Cazemajor, à Bordeaux.

» On croit devoir rappeler aux candidats qui se sont présentés à la première session dans un autre département qu'ils ont à fournir un certificat de l'inspecteur d'Académie de ce département constatant qu'ils ont obtenu à la première session le nombre de points réglementaire. »

Les exploits du pseudo-marquis de Basly

Paris, 7 septembre. — Noël Ourcq, commis épicier, âgé de vingt ans, voulant mener joyeuse vie, quitta sa patronne, à Bordeaux, en lui enlevant 450 francs et en empruntant un costume tout neuf à un de ses voisins.

Accompagné d'une dame, sa complice, qu'il fit passer pour sa mère, il arriva et descendit dans un grand hôtel du quartier de l'Opéra, où il se fit inscrire sous le nom de marquis de Basly. Il laissa entendre qu'il était le fils du député, lequel, pour se faire élire comme socialiste, avait dû dissimuler son titre et sa particule.

A Paris, on est très crédule.

Il se rendit dans un bureau de placement et retint un groom de quatorze ans; mais il eut une syncope, fit demander sa mère au téléphone, et la marquise recommanda si bien le malade, que le buraliste lui prêta mille francs et lui confia des objets d'art qu'il devait montrer à sa mère.

Le faux marquis rencontra, place de la République, une jeune fille à laquelle il demanda sa main et qu'il présenta à la pseudo-douairière. Enfin, voulant monter son château en Provence, il embaucha dans des bureaux de placement sept femmes de chambre, bonnes, c

LETTRES PARISIENNES

Paris, 6 septembre.

Les jours de gloire sont revenus.

Foch, le faucheur, le bon ouvrier de la guerre, poursuit sa moisson de victoires. Devant lui, les Allemands se replient au pas accéléré, nos baïonnettes dans les reins. Ils nomment ces reculs : des retraites stratégiques; c'est bien cela, en effet; le nom, d'ailleurs, ne fait rien à la chose.

Pour nous, Français, le triomphe final n'est plus qu'une simple question de date; nos succès, préparés et réglés par un maître, se succèdent en un rythme régulier et nous remplissent d'une mâle allégresse.

Nous en avons l'âme fleurie !

Nous vivons une des plus prodigieuses phases de l'Histoire. Une croisade formidable s'est formée sous nos yeux pour arrêter et punir une extravagante entreprise de domination universelle tentée par une nation sauvage, qui a mis en œuvre dans la guerre les procédés de l'âge des cavernes, en y ajoutant des crimes d'inspiration scientifique.

Le rêve barbare des pangermanistes se dissipe, et, d'un geste de déesse irritée, la Justice tire du fourreau son glaive impitoyable.

Le châtiment est très prochain.

Un de nos lecteurs me fait part d'un embarras dont il me sera impossible de le tirer. Il a étudié avec application les nombreux décrets, arrêtés et règlements concernant la question du ravitaillement, et il s'y est perdu comme en une forêt profonde. Il m'appelle à son aide; mais, hélas ! je ne lui serai d'aucun secours. Je n'ai pas, à son exemple, collectionné les documents spéciaux. Je sais pourtant que les mesures adoptées pour réglementer le ravitaillement ne portent pas invariablement le cachet de la perfection, et que quelques-unes d'entre elles sont contradictoires. Je constaterai, à titre de curiosité et non de consolation, que les Allemands, dont certains béjaunes admirent la méthode sans la bien connaître, ont multiplié de leur côté, jusqu'au délire, les lois dites de guerre. Un député, le docteur Cruger, qui siège à la Chambre prussienne, a déclaré que le nombre des lois de guerre promulguées depuis quatre ans dépasse 8.400, et que, dans le cours de cette même période, le Conseil fédéral allemand n'a pas rendu moins de 33.000 ordonnances. Sur quoi, le *Berliner Tageblatt* a fait observer que personne ne peut connaître toutes ces lois ni toutes ces ordonnances.

Personne, en effet, ne les connaît, et il y a lieu de présumer qu'il en est d'inapplicables.

En France, on a fait trop de lois; ce qui n'empêche pas d'en préparer de nouvelles.

Au temps déjà lointain où je collaborais à un journal que dirigeait Jules Ferry, je proposai à l'éminent homme d'Etat de publier un article destiné à montrer les inconvénients d'une législation trop touffue. Ferry m'écouta sans m'interrompre. Il y avait en lui une particularité curieuse; quand il écoutait attentivement un interlocuteur, il semblait ramener son regard en arrière, ce qui lui donnait l'air d'être absent. Il ne perdait pourtant rien de ce qu'on lui disait, et il le montrait dans ses réponses, toujours catégoriques. Il me dit qu'il ne partageait point ma manière de voir, et que non seulement il ne pensait pas qu'il y eût trop de lois, mais qu'il faudrait en voter de nouvelles. J'objectai que cela n'était pas inconciliable, et que l'excessive abondance des lois inutiles n'excluait pas la création de lois nécessaires.

Bref, l'article proposé ne fut pas écrit, et après de nombreuses années, je suis amené à reconnaître de nouveau que notre législation est un fatras lamentable. Il arrive le plus simplement du monde que des lois mal faites, bâclées avec la seule autorité de l'incompétence, sont « mortes sitôt que nées ».

On ne se donne même pas la peine d'enterrer ces fœtus, auxquels personne n'accorde la moindre attention. M. Daniel Bellet vient de publier dans la riche Bibliothèque de philosophie scientifique un volume sur le *Mépris des lois et ses conséquences sociales*. Mon correspondant ne le lira pas sans profit. On y trouve une critique judicieuse et serrée de l'inutile et dangereuse multiplicité des lois. La difficulté de s'y reconnaître, le mépris dans lequel elles tombent rapidement sont signalés avec force. La non application des lois existantes (je ne dis pas : en vigueur) est chez nous un phénomène constant. J'en pourrais citer des exemples si l'espace ne me faisait pas défaut. Je dirai, pour conclure, qu'en ce qui concerne les confuses et maladroites mesures dont se plaint le public en matière de ravitaillement, il serait bon de procéder à une révision d'ensemble et à la rédaction d'une réglementation claire et efficace, que les influences politiques ne viendraient pas fausser.

C'est beaucoup demander, sans doute, et pourtant, cela ne saurait être sérieusement contesté.

Albert ROBERT.

Le Carnet de la Femme

The Lady's Book

Au Bois, le matin, beaucoup de tailleurs en tricot avec retour de la jaquette, col écharpe et chapeau en tissu *angora*, mais le règne de ce tissu et celui des damiers pourraient bien être éphémères, parce que tout cela se voit trop. Nous parlerons prochainement des nouveautés dans les *costumes* et *manteaux*; mentionnons en passant, parmi les fantaisies amusantes : le gilet en peau de daim fermé par un bouton d'écaille, le velours noir ou de couleur, ou la natte de tulle illusion posée en ferronnière sur le front, les triples pèlerines aux vêtements, les capes souvent arrêtées à l'épaule, les hautes ceintures de daim, les boutons de daim naturel ou de couleur, les mouvements de *bolero* dans le dos se nouant en ceinture, devant; les petits tabliers plissés, etc.

Les femmes les mieux coiffées sont, il faut le reconnaître, celles qui ont *des postiches* leur permettant le genre leur allant le mieux. La place ne manque pour décrire les dernières nouveautés de ce domaine, mais d'ores et déjà je fournirai une adresse précieuse en rappelant aux coquettes les noms de *MM. Lauga et Benais, 3, rue Huguerie, 30, allées de Tourny, Bordeaux.* Tél. 10-52. On trouve chez eux ce que l'on peut souhaiter de mieux comme coiffures, ondulations, teintures, massages et des postiches qui méritent vraiment le titre de *postiches d'art*. Voyez-les, vous me direz ensuite si j'exagère.

La *Maison Zabka-Fourrures, 27, rue Marguaux, Bordeaux*, est à recommander pour la variété de ses modèles, son goût et sa conscience dans les arrangements les plus compliqués. Grand choix de nouvelles fourrures. *Renseignements par correspondance.*

La Poudre Capillus de la Parfumerie Ninon, 31, rue du Quatre-Septembre, Paris, recolore les cheveux sans les mouiller. Joindre à la première commande un échantillon de ses cheveux.

Pour les mains comme pour le visage, *la Suzy Crème* est précieuse, car elle joint aux *qualités hygiéniques* toutes celles qui embellissent l'épiderme et par conséquent... la femme. Dépôt. *Faculté de Beauté, 8, rue Huguerie, 30, allées de Tourny, Bordeaux*, et *Société Prudhomme Suzy, Saint-Amand (Cher)*. Prix : 2 fr. 80, 1 fr. 50 pots; 0 fr. 90 et 1 fr. 90 les tubes. Envois par retour courrier.

Pour la beauté et la conservation des dents, on ne saurait assez conseiller *le Dentifrice de Cressol*, sous ses quatre formes : *Pâte, Poudre, Liquide, Savon*. En vente dans parfumeries, grands magasins, pharmacies, herboristeries.

ROLANDE.

La Fleur de Pêche est une poudre de riz aux essences de fleurs exotiques. Elle est très adhérente et rafraîchissante. Existe en blanc, rosée, naturelle, bise, mauve et ocre. *Parfumerie Exotique, 26, rue du Quatre-Septembre, Paris.* R.

« *Fleur fanée* ». — Ecrivez-moi avec plus de détails, s'il vous plaît.

COMMUNICATIONS

SYNDICAT DES MECANICIENS DE L'OUTILLAGE. — Réunion samedi 7 courant, à huit heures et demie, Bourse du travail. — Ordre du jour : Compte rendu du Comité intersyndical des métaux. Révision des salaires. Nomination d'un secrétaire adjoint.

UNION BORDELAISE DES SYNDICATS DE L'IMPRIMERIE. — Réunion générale de toute l'imprimerie le jeudi 12 septembre courant à sept heures du soir.

Ordre du jour : Compte rendu des diverses délégations; question de la coopérative.

Pharmacies ouvertes le 8 septembre

Rue Diderot, 1; rue Lagrange, 87; rue du Parlement-Sainte-Catherine, 30; rue de la Chartreuse, 50; rue d'Ornano, 45; rue du Jondu, 81; rue de Pessac, 168; place d'Aquitaine, 1; place des Capucins, 30; rue de Bègles, 68; cours de Toulouse, 273; Mesplez, à Saint-Augustin; chemin de Tivoli, 74; Brouquil, à Talence; rue Fondaudège, 79; place Gambetta, 11; rue Jean-Burguet, 28; cours Portal, 46; La Bastide, avenue Thiers, 21.

Gare de Bordeaux-Etat (Rive droite)

Le lundi 9 septembre, il sera appelé à l'expédition les marchandises de détail P. V. de la deuxième catégorie numérotées B, de 15,610 à 16,012, numéros pairs, à raison de 300 kilos par destinataire et par jour, seuls les vins, bières et cidres, ainsi que les fûts vides servant à leur transport seront reçus à raison de 800 kilos.

Chemin de Fer de Paris à Orléans

Avis aux expéditeurs. — Sous réserve des restrictions en vigueur, les marchandises de petit détail se rapportant aux déclarations numérotées de 35,501 à 37,500 (série B 2e catégorie), seront acceptées par la gare de Bordeaux-Bastide le lundi 9 septembre 1918 jusqu'à 300 kilos par expédition.

Les inscriptions supérieures à 300 kilos seront convoquées ultérieurement.

LA VIE AGRICOLE

L'Egrappage de la Vendange

Le mot d'égrappage est la traduction française de l'expression patoise « déraper », qui est mieux construite, d'ailleurs, et aurait mérité, comme bien d'autres, de passer dans la langue courante. Cette opération consiste à séparer les grains de raisin de leur support, appelé rape ou rafle. Nulle opération de vinification n'a été plus discutée. Doit-on ou non égrapper ?

Les conséquences de l'égrappage sont si complexes qu'on ne peut donner à cette question une réponse unique, bonne pour tous les cas. C'est le praticien qui, en fin de compte, doit décider, connaissant les conditions où il se trouve et le produit qu'il désire obtenir; mais il lui faut demander à la science les divers éléments du problème.

Primitivement, l'égrappage était fait à la main; on faisait circuler la vendange sur des claies, à l'aide de râteaux de bois; les grains traversent les mailles, tandis que les rafles restent sur la claie. Aujourd'hui, on l'effectue surtout avec un instrument mécanique qui tantôt se borne à égrapper, tantôt produit le foulage à la suite de l'égrappage, ce qui réduit les manipulations.

Dans les grandes exploitations, l'égrappage a plusieurs avantages : la rafle représente à peu près le sixième du volume total de la vendange. Les dimensions des récipients de la cuverie peuvent donc être réduites d'à peu près autant, si l'on égrappe. Le matériel de pressurage peut aussi être réduit d'à peu près moitié. Enfin, il y a moins de main-d'œuvre pour le pressurage. Ce sont là des avantages d'ordre pratique, qui ne donnent pas lieu à discussion.

Il faut maintenant considérer l'égrappage quant à ses effets sur la constitution du vin. Plusieurs expérimentateurs ont comparé à cet égard, et pour divers cépages, le vin de vendange égrappé à celui de vendange entière. Ils sont tous d'accord sur ce point : le vin a toujours un peu plus de richesse alcoolique quand il provient d'une vendange égrappée. Cela se conçoit si l'on songe que la rafle contient dans ses sucs de l'eau sans sucre, qui vient diminuer dans une faible mesure la teneur en sucre du moût de raisin auquel elle s'ajoute. La richesse alcoolique est d'autant plus diminuée par le non-égrappage que la vendange est plus riche en râfle; par conséquent, qu'elle ajoute plus d'eau au moût.

Le regretté Laborde, directeur adjoint de la Station œnologique de Bordeaux, qui a publié de savantes recherches sur ce sujet, a trouvé aussi que l'égrappage favorisait aussi l'augmentation de la couleur, mais d'une façon fort peu sensible. Il a conclu que, dans les cas de vendange atteinte de pourriture grise, surtout quand cette maladie a attaqué les rafles, l'égrappage était favorable à la constitution du vin. L'égrappage s'impose encore pour les raisins atteints d'oïdium, restés petits et qui font augmenter la proportion de marc dans la vendange.

Il ne paraît pas y avoir de doute sur les effets de l'égrappage au point de vue des qualités gustatives du vin; les appréciations des dégustateurs sont toujours en faveur des vins de vendange égrappée. Ceux-ci ont toujours moins de matières astringentes et sont ainsi plus fins au palais, comme plus sains pour l'estomac. Hugounenq a montré que, lorsque cet organe est un peu délicat, il supporte beaucoup mieux les vins égrappés que les autres; c'est pour cette raison que les vins blancs leur conviennent mieux que les rouges. Cette considération justifie la pratique de l'égrappage, plus générale en Gironde que partout ailleurs, et contribue à expliquer les qualités hygiéniques propres aux vins de Bordeaux.

Il est un point qui ne paraît pas encore résolu, c'est le rôle de l'égrappage sur la bonne conservation du vin. A cet égard, l'opinion la plus répandue est contraire à l'égrappage; mais Laborde a montré qu'elle n'était point appuyée de preuves suffisantes.

J. CAPUS.

BIBLIOGRAPHIE

LA RÉVOLUTION RUSSE VUE PAR UNE FRANÇAISE (I). — Mme Marylie Markovitch (Amélie de Néry).

La Révolution russe avec ses énigmes, ses soubresauts, ses folies, ses déchéances et, par instants, sa grandeur, a vivement ému l'humanité. Actuellement encore, tous les regards sont fixés vers l'ancien empire des tsars dont la gloutonnerie germanique convoite les plus riches provinces, mais qui semble se réveiller enfin pour secouer la tyrannie de l'ennemi ou des malfaiteurs à sa solde et se délivrer des utopies d'inconscients dangereux.

L'ouvrage de Mme Marylie Markovitch est donc tout particulièrement intéressant car il vient à son heure. L'auteur a passé sa vie au milieu du peuple russe; il en connaît admirablement l'âme et, avec une haute loyauté, en révèle les qualités et les défauts.

Mme Marylie Markovitch a assisté aux débuts de la Révolution; elle a connu et approché de nombreux personnages qui dirigèrent l'opinion publique en Russie; elle a tenu à se mêler aux soldats, aux ouvriers, aux paysans représentant les libres et sa conviction raisonnée est que, loin de désespérer, il faut croire, avec elle, en la résurrection et en l'avenir de ce peuple russe à l'âme à la fois complexe et simple. Son livre permet de mieux se rendre compte de la situation exacte de la Russie. Avec elle nous formerons des vœux pour que ses généreux espoirs se réalisent bientôt.

(I) 1 vol., librairie académique Perrin. — Prix : 4 fr.

LA VIE CHÈRE

Les mesures défensives et leur application

Comme nous l'avions prévu dès le premier jour, la population tout entière a fait à l'initiative si intéressante et si pleine de promesses de M. le Préfet de la Gironde le plus sympathique accueil. La création dans notre département d'un « Comité technique permanent de la vie chère », spécialement chargé de surveiller la régularité des opérations commerciales et surtout de « **rechercher, dénoncer et combattre** toutes opérations illicites » sur les denrées de première nécessité, est l'objet des communications et des commentaires de presque toutes les lettres si nombreuses que nous recevons de nos lecteurs. Elles attestent combien l'organisme nouveau répond à un besoin urgent dans une région où l'énorme accroissement de la population et la difficulté de plus en plus grande de surveiller les entreprises commerciales a plus qu'ailleurs peut-être déterminé le développement intensif des abus et rendu par suite plus indispensable une intervention décisive.

Cette intervention, tout le monde la souhaite prompte et énergique. Les suggestions qui nous parviennent estiment que pour que le nouveau Comité accomplisse une tâche vraiment féconde il est avant tout nécessaire que lui soit assuré le caractère de permanence d'un véritable « **office** », non seulement pour donner à chacun la possibilité de prendre à tout instant connaissance des arrêtés législatifs, de formuler les plaintes légitimes du consommateur sur les abus précis dont il est victime et qui justifient d'immédiates sanctions, mais aussi pour que les principaux organismes intéressés, tant civils que militaires ou alliés, puissent, **à intervalles réguliers**, l'entretenir des faits essentiels réclamant des remèdes rapides et prendre d'un commun accord et dans **l'intérêt général** les mesures urgentes qui s'imposent pour éviter les doubles emplois, les fausses manœuvres, le gaspillage et réaliser le maximum d'économie et d'utilisation rationnelle des ressources.

Ainsi, nous dit-on, pourraient sans doute être conjurées en Gironde, certaines des pertes de denrées de première nécessité qu'on a constatées en tant de régions où l'on a été obligé de jeter des approvisionnements importants au grand détriment des besoins de la population, pertes qui auraient pu être évitées si les divers services tant militaires que civils n'avaient pas été séparés les uns des autres par des cloisons trop souvent étanches et avaient pu convenir de mutuels arrangements. Ainsi pourraient être **concentrés** et plus rationnellement contingentés certains achats de popotes et de formations militaires dont les transactions de détail pèsent lourdement sur les marchés locaux, alors qu'avec d'autres méthodes on pourrait éviter l'éparpillement des demandes et les hausses énormes qui en résultent. Et bien d'autres mesures générales que, sans rien enlever de l'autonomie et de la responsabilité des divers services, un Comité supérieur où ils seraient tous représentés et où ils délibéreraient **ensemble** pourrait proposer, afin d'exercer sur la situation générale une action régulatrice.

C'est vraiment avec ces concours actifs supposant un programme nettement déterminé et un travail permanent que le Comité accomplira une œuvre vivante et utile. Elle nous changera à coup sûr de celle des réunions et discussions plus ou moins théoriques auxquelles prenaient part de temps à autre des personnalités éminentes, souvent trop nombreuses, sans qu'aucune décision utile en pût résulter.

Quoi qu'il en soit de l'action que va exercer ce nouveau comité, et de la mesure dans laquelle il pourra tenir compte des suggestions diverses qu'on nous communique, il paraît certain qu'il ne tardera pas à devenir, par la force même des choses, un des centres les plus importants dans lesquels va s'organiser la lutte contre la vie chère. Si lourde que soit la mission qu'il assume ainsi, nous avons le ferme espoir qu'il saura l'accomplir sans injustice comme sans faiblesse.

Et déjà nous devons enregistrer avec satisfaction un premier acte d'une haute portée, attestant l'heureuse initiative de notre département. C'est le vote, par le Conseil général, d'un crédit de **30 millions** destiné à l'achat de denrées indispensables aux habitants de la Gironde, et à la constitution de stocks qui contribueront grandement, on peut en être certain, à enrayer les tendances et les manœuvres de la spéculation.

LA COLLABORATION DES SYNDICATS

Il est intéressant de noter, à côté de l'action officielle, le concours que nous offrent et la part que revendiquent, dans la défense du consommateur, les grands Syndicats de production, qui, en accomplissant un devoir social, se concilieront, du même coup, l'estime de la population tout entière.

« Comment n'a-t-on jamais eu l'idée, écrit l'un d'eux, pour diminuer le coût de la vie, de s'adresser à ceux qui ont tout intérêt à la réduire. Les syndicats de production et de vente sont tout indiqués pour régler et le bénéfice légitime qui revient au producteur et la part du détaillant. Les Syndicats connaissent les charges de chacun de ces deux organes et sont seuls capables de fixer les prix de revient et de vente. »

« En s'adressant aux Syndicats, on obtiendrait d'eux qu'ils achètent pour le compte de leurs adhérents, fixent les prix de vente et **assurent la police de leurs décisions.** Et cette police serait mieux faite que toute autre. Les autorités s'entendraient toujours avec eux puisqu'ils sont de véritables coopératives **par le fait.** Donc : un seul acheteur : les Syndicats, un seul vendeur, les adhérents du Syndicat; un seul prix : celui fixé par les Syndicats. »

Nous ne demandons pas mieux que d'accepter la formule. Nous avons été, rappelons-le, des premiers à solliciter la collaboration syndicale des grandes corporations de l'alimentation, tant pour établir des accords raisonnables fixant les prix entre grossistes et détaillants que pour exercer **une action moralisatrice et, s'il le faut, disciplinaire** sur les commerçants qui ne se conformeraient pas aux décisions prises dans l'intérêt général et auxquels on pourrait aller jusqu'à refuser des fournitures. Qu'a donné jusqu'à présent cette action qui peut être si féconde ? Rien ou à peu près. Ce n'est pas une raison pour qu'on y renonce. Si vraiment les groupes commerciaux sont prêts, comme ils l'affirment, à apporter leurs solutions pratiques bien étudiées et le contrôle de leur autorité morale dans le problème de la vie chère, le concours de leurs compétences si précieuses, déjà maintes fois sollicité par les autorités officielles, ne saurait être refusé.

A bien des égards d'ailleurs, ils peuvent utilement aider celles-ci par leurs services centraux et leurs représentants auprès du gouvernement lorsqu'ils constatent que les règlements et les taxes régulièrement appliquées dans notre département, selon les prescriptions légales, sont encore ignorées dans des départements voisins, où la spéculation exercée librement et sans frein attire les denrées qui nous sont le plus nécessaires. Il y a encore des départements où la taxation générale des pommes de terre, par exemple, n'a encore, au mépris des instructions ministérielles, été ordonnée par aucun arrêté préfectoral. En sorte qu'à notre détriment nous voyons diriger ailleurs, où ils peuvent se vendre plus chers, les approvisionnements sur lesquels nous étions en droit de compter.

C'est un péril sérieux sur lequel l'attention du Ministre du Ravitaillement doit être appelée par des groupements économiques si l'autorité administrative, territorialement limitée, ne peut le faire elle-même. Pour arrêter l'exode de denrées causé par la non-application en certaines régions des dispositions légales, la mesure la plus adéquate serait semble-t-il de refuser les transports aux départements qui ne se conforment pas aux taxes en vigueur. Car si le transport est l'auxiliaire le plus important de la vie économique il ne faut pas qu'il devienne entre les mains des spéculateurs un instrument de la cherté.

LA QUESTION DU « PRIX FIXE » DANS LES RESTAURANTS

L'intérêt de ces divers problèmes ne saurait échapper à la clairvoyance avertie de M. Boret, qui donne quotidiennement des preuves de l'énergie inlassable avec laquelle il s'efforce de remédier par des mesures d'ensemble à la cherté de la vie. Parmi ces mesures générales il en est peu de plus importantes et peut-être de plus efficaces que celle de l'obligation du prix-fixe dans tous les restaurants, qui est en ce moment l'objet des études les plus attentives.

C'est en effet le grand restaurant « **à la carte** », fréquenté par la clientèle de luxe, qui achète sur le marché à n'importe quel prix et tend à faire hausser sans cesse les cours. Peu importe en effet ce que le marchand lui demandera d'une belle pièce. Ses clients la paieront plus cher encore. Si même elle manque un jour on offrira, pour l'avoir, plus cher le lendemain. De la sorte, l'ensemble des produits subissent à tous les degrés vers les prix supérieurs **une ascension progressive et incessante** dont les effets se répercutent sur l'ensemble de la population.

Au contraire, avec le régime du prix-fixe la nécessité apparaît pour le restaurateur d'établir de l'ensemble de son repas, **un prix de revient** qui doit être en tout état de cause et quelle que soit sa valeur plus ou moins grande, **le plus réduit** afin que son bénéfice soit le plus élevé possible. La concurrence qui dans l'autre système s'établissait par en haut sur le marché s'établit ici par en bas.

Il apparaît donc que le système du prix fixe, s'il était étendu à tous les établissements, exercerait une très heureuse influence sur les prix des marchés. Mais il est à craindre d'autre part que si on laisse subsister à côté de lui (ainsi qu'il semble résulter des premières discussions) le régime antérieur : à la carte, la clientèle de luxe, habituée surtout à ce dernier régime, s'y maintiendra, et que la réforme n'aura en ce qui la concerne, c'est-à-dire vis-à-vis du facteur le plus important de la vie chère, qu'un effet infime ou à peu près nul. Car cette clientèle, lorsqu'elle consomme à la carte, se laisse entraîner bien des fois à dépenser largement. Elle réfléchit davantage en présence des prix globaux nécessairement élevés qui seraient demandés pour le repas à prix fixe par les établissements de luxe. Et comme il deviendrait très difficile à ceux-ci de fournir dans ces conditions les grands menus d'autrefois (poulets ou homards à 20 fr. pièce), leur désaffection est à craindre au profit d'établissements de moindre importance. C'est précisément là que les grands restaurants voient un danger qu'ils veulent éviter en luttant désespérément pour le maintien du repas à la carte malgré tout.

Reste à savoir si l'on admettra à la fois les deux régimes dans un système mixte, mais inefficace, étant donné que s'ils existent concurremment le repas à la carte aura dans les restaurants de luxe 95 % des clients, et le prix fixe presque personne, ou bien, au contraire, si le régime du prix fixe et **uniquement celui-là** sera partout adopté, ce qui entraînerait du coup une réforme radicale et vraiment décisive par la suppression à peu près absolue des surprimes les plus importantes à la vie chère. Les intérêts particuliers ne doivent-ils pas s'incliner devant l'intérêt général ? La question mérite qu'on y réfléchisse. Nous ne tarderons pas d'ailleurs à être fixés.

R. C.

DÉLICIEUSE À L'EAU FRAPPÉE **ANIS DEL OSO** Consommé partout
DISTILLERIE DU SUD-OUEST — BORDEAUX

Sauvez vos Cheveux PAR LE **Pétrole HAHN** PRODUIT FRANÇAIS Gros : F. VIBERT, Fabt, LYON.

CIRAGES-CRÈMES boîtes fer disponibles immédiatem, (1res marques). Agents demandés J. G. & Cie, 31, Caumartin, PARIS.

LES REPAS sur le FRONT — Maison Centenaire Fondée par APPERT en 1812 — Chevallier-Appert fournisseur de l'Intendance, a donné son nom au procédé de fabrication des conserves pour l'armée. Sa sauce Gribiche (vinaigrette) ou sa Mayonnaise (véritable) s'associent agréablement aux plats froids. Gros: 30, Rue de la Mare, Paris, XXe. Catal. franco.

Maladies de la PEAU, VICES du SANG, boutons, dartres, eczémas, démangeaisons, sont véritablement guéris par la POMMADE ANTI-DARTREUSE, et le ROB LECHAUX qui RÉGÉNÈRE, PURIFIE et FORTIFIE le sang. Phie Normale, r. Ste-Catherine, 165, Bordeaux, et tes Phies

HERNIES — MEMBRE DU JURY et HORS CONCOURS — Lire en notre dernière page l'intéressante causerie de M. Glaser sur la Hernie, et ses dates de passages dans la région.

NE PORTEZ PLUS VOTRE BANDAGE — Toutes les personnes atteintes de HERNIES doivent aller se faire EXAMINER GRATUITEMENT dans les villes suivantes par le chef applicateur de la Nouvelle Méthode du docteur C. LIVET-GARIQUE, le seul spécialiste herniaire de la Faculté de médecine de Paris qui soit arrivé à vaincre cette décourageante infirmité, sans bandage gênant ni opération.
Les visites gratuites auront lieu à :
BORDEAUX, dimanche 8 septembre et lundi 9 septembre, hôtel du Centre (8, rue du Temple).
Marmande, mardi 10, hôt. des Voyageurs.
Agen, mercredi 11 septembre, hôtel du Midi.
Coutras, jeudi 12, hôt. de la Paix, face gare.
Lesparre, vendredi 13, hôtel de la Paix.
BORDEAUX, samedi 14, hôtel du Centre, 8, rue du Temple, 8.
Mt-de-Marsan, dim. 15, hôtel des Pyrénées.

Peut-on se GUÉRIR de HERNIES ? CHUTES DE MATRICES REINS FLOTTANTS DÉPLACEMENT des ORGANES — OUI, on peut se guérir sans avoir recours à l'opération souvent néfaste non par elle-même mais par ses suites.
Vous qui souffrez, n'attendez pas qu'il soit trop tard, l'étranglement herniaire provoque la mort en quelques heures, dans des souffrances atroces, et cet étranglement peut se produire dès l'apparition de la hernie sans qu'aucun malaise particulier ait annoncé son imminence.
Hernieux, songez que votre infirmité est pour vous un danger de mort permanent, qu'elle vous affaiblit et fera de vous un impotent à bref délai.
N'hésitez donc pas plus longtemps, la méthode du célèbre Spécialiste HITTEL, de Paris, sans gêne aucune, sans rien changer à vos habitudes, fait immédiatement disparaître votre infirmité et en assure la guérison définitive.
Les clients seront reçus à :
Sarlat, dimanche 8 sept., hôt. des Voyageurs.
Castillon, lundi 9 sept., hôt. de la Boule-d'Or.
Libourne, mardi 10 septembre, hôtel Loubat.
Périgueux, merc. 11 sept., h. des Messageries.
Bergerac, jeudi 12 septembre, Grand-Hôtel.
Le Buisson, vendr. 13 sep., buffet de la gare.
Nontron, samedi 14 septembre, Grand-Hôtel.
Pendant la durée de la guerre, bureaux transférés à BREST, 35, rue Emile-Zola.
Membres artificiels. Appareils redresseurs modernes. — Discrétion absolue.

SAVON AMERICAIN — Fabriqué en France — DAYLIGHT — Pur huile et sève de pin — Le plus économique — Le plus répandu — Le plus recherché — LE MEILLEUR — fabriqué par les Savonneries M.-L. JULIEN - Marseille. Usine autorisée aux expéditions en P. V.
Il faut réclamer ce savon à son fournisseur, car il doit se trouver dans tes les épiceries et coopératives.
Agents munis de sérieuses références sont acceptés.

ANÉMIÉS - SURMENÉS - NEURASTHÉNIQUES - DÉPRIMÉS - AFFAIBLIS — le plus efficace des reconstituants est L'EUBIASE — STIMULANT LE PLUS ÉNERGIQUE DU NOYAU PROTOPLASMIQUE — le boîte de cachets 7f 01 (Impôt compris) tt. Pharmacies et Labor de L'EUBIASE - 5, R. MARBOUF - LE HAVRE — NOTICE FRANCO SUR DEMANDE — Dépôt : Phie Bousquet, 8, rue Ste-Catherine, Bordeaux

Rhume de cerveau GOMENOL-RHINO — Dans toutes les bonnes pharmacies : 5 fr. et 17, rue Ambroise-Thomas, Paris, contre 5,25 (impôts compris)

AMYDERM — SUPPRIME LE FEU DU RASOIR — AH ! QUELLE FRAICHEUR ! Parfm HYALINE, Pm 2f25. Feret Fms, 37, Fg Poissonnière

SAVON extra pur 72 %, L'Ecran, postal 10 kil domic. mx 450 gr. 36 fr. Savon de ménage supér., postal 27 fr. Savonnerie BALDASSARI, 15, rue de Belloi, Marseille

SAVONS extra pur, colis post. 35 fr. ménage » » 24 fr. Envoi tarif caisses 50 et 100 kilos. Spécialité de savon en poudre et lessives. Livraison immédiat. franco cont. rembours. M. Fournier et Cie, 96, rue Montaux, Marseille.

DEMANDEZ Le Chrono Start. pour HOMME ou DAME — Métal argenté Inaltérable. Mouvement Chronométrique 10 rubis — CADRAN 24 HEURES Garanti 20 ans sur bulletin. PRIX : 35 fr. Joindre Mandat à la Commande, plus 0.50 pour port. Jean BENOIT fils & Cie, Manufacture Principale d'Horlogerie à BESANCON (Doubs). Envoi Album IV cont. 0.25 en timb.

HERNIE — Chutes de Matrices — La Nouvelle Méthode de M. Noël DEMEURE — l'habile spécialiste herniaire de Paris, est la seule qui procure, sans gêne ni interruption de travail, un soulagement immédiat et la guérison définitive des Hernies et descentes les plus grosses et les plus anciennes, comme le prouve cette attestation venant s'ajouter aux nombreuses guérisons obtenues :
27 août. — Monsieur, je me fais un devoir de vous permettre d'annoncer publiquement, dans l'intérêt de tous les hernieux, que, après avoir pratiqué durant dix mois la MÉTHODE Noël DEMEURE, je suis guéri d'une très ancienne hernie, dont je souffrais beaucoup. Bernard POUYDEBORDES, à BRASSEMPOUY (Landes).
Chaque jour, M. DEMEURE reçoit des lettres de remerciements de personnes soulagées et guéries par sa méthode.
Nous avons la ferme conviction d'être très utiles à nos lecteurs en leur conseillant d'aller voir, en toute confiance, le GRAND SPÉCIALISTE si connu et aimé dans notre région, qu'il visite depuis plusieurs années et qui recevra à :
Périgueux, dim. 8 sept., hôt. d. Messageries.
Castillon-s/-Dordogne, le 9, hôt. Boule-d'Or.
Libourne, mardi 10 sept., hôtel de France.
Parthenay, mercredi 11, hôtel Tranchant.
Niort, jeudi 12 sept., hôtel de France.
Jonzac, vendredi 13 sept., hôt. de l'Ecu.
Cognac, samedi 14 sept., hôt. de Londres.
Mauzé, dimanche 15 sept., hôtel de France.
Angoulême, lundi 16 sept., hôt. des 3-Piliers.
Marans, mardi 17 sept., hôtel des Postes.
Saintes, mercredi 18, hôtel des Messageries.
Rochefort, jeudi 19 sept., hôtel de France.
Melle, vendredi 20, hôtel des Voyageurs.
Ruffec, samedi 21 sept., hôtel de France.
BORDEAUX, dimanche 22 septembre, hôtel du Centre, 8, rue du Temple.
Pau, lundi 23 septembre, hôtel Henri-IV.
DEMEURE, 52, boulevard E.-Quinet, PARIS.

Pour acheter ou vendre (Côte d'Azur) VILLAS, FERMES, CHATEAUX — S'adr. M. Perrotte, 30, r. République, Lyon ou M. Mihoul, 4 rue de Longchamps, Nice. Représentant de M. Perrotte.

On désire acheter de suite région PERIGUEUX de préférence, bon domaine av. maison bourgeoise; trente à quarante hectares labourables; quinzaine hect. prairies; bail courte durée. OMNIUM DU CENTRE, 29, avenue de la Gare, MONTARGIS (Loiret).

Immense et Luxueux Bazar à céder, région du Centre, deux heures de PARIS; spécialités d'articles de quincaillerie; 200,000f affaires temps normal; acquéreur doit disposer 200,000f comptant en raison matériel et marchandises. S'adresser : OMNIUM DU CENTRE, 29, avenue de la Gare, MONTARGIS (Loiret)

Représentant actif demande à représenter à BOURGES maisons de cafés, rhums, chocolats et tous autres produits de Bordeaux — Déjà représentant de bonnes marques. Excellentes références. — S'adr. à MM. THÉVENIN et CORNILLE, 3, r. Gambon, BOURGES (Cher).

A VENDRE 2 PRESSOIRS, 4 CUVES de 30 à 40 hectos. Pour visiter et pour tous renseignements, s'adresser à M. VINET, métayer à la Fayolle, commune de Saint-Denis-du-Pin, par Saint-Jean-d'Angély (Charente-Infér.)

FABRIQUE DE SOIERIES BRODÉES gros et 1/2-gros. Pochettes av. emblèmes des nations alliées. Tapis nouv. modèles. Tablion à thé, Echarpes etc. — HANAU, 40, r. Château-d'Eau, 40, PARIS.

NOUILLES M. BOYER, villa Bellevue, St-Barnabé, Marseille, prie ses clients de patienter. Les expéditions étant limitées, impossible répondre trop nombreuses lettres.

SAVON DE MÉNAGE, 26 fr. postal de 10 k. franco votre gare. Contre remboursem 25 fr., règlement avec commande. — HILARION HENRY, à SALON (B.-d.-R.)

USINES, VIGNOBLES SACS COUCHAGE, couvertures, lits fer et cage complets, coutil, plume, laine. — MADRAC, 27, rue Parlement-Saint-Pierre, 27.

PINS SUR PIED même brûlés suis acheteur tres grosseurs et poteau télégr. pris sur place. Dde scierie pr débiter gdes long. Ec. Rip, Ag. Havas, Bx

Lait crémé concentré stérilisé toujours en vente à prix réduit avec prime, marque « Golden », chez SALLET, 36, route du Médoc, Le Bouscat.

CONDUCTEUR typographe et apprentis demandés à l'Imprimerie Péchade, 20, rue Margaux, Bdx.

HERNIE — La Maison Barrère, de Paris, informe ses clients qu'ils trouveront ses appareils à sa succursale de Bordeaux, 8, RUE VOLTAIRE, BORDEAUX, (Intendance)

Livres Industriels pratiques, modernes, productifs. GEORGES, 8-10-12, c. Pasteur, Bx

CHAUX GRASSE Conserv. ŒUFS, chaulage SEMENCES. Aseptie tous locaux. ARBRES. Poudre pour BOUILLIES, SOUFRAGES, PRODUITS chimiques Ech. 10 kilos franco, 4 fr. Peyret, fab., L'Horme (Loire).

Pour créer affaires pr correspondance CHEZ SOI écrire G. GABRIEL, à Evreux.

FABRICANT d'HUILES et de SAVONS demande partout des AGENTS sérieux. FORTES REMISES. Ecr. C. BONNARD, SALON (B.-d.-R.).

BANDAGES ressort, 5f, sans ressort, 10f. BAS à VARICES belle qualité, depuis 5f. CEINTURES, depuis 7f. BARTHE, c. d'Alsace, 87, Bordx

606 SYPHILIS (Guérison contrôlée) Clinique WASSERMANN 28, rue Vital-Carles, Bx ECOULEMENTS RETRECISSEMENTS Traitement en 1 séance

ACHETE CHER LIVRES et MUSIQUE CISNÉROS, 4-6-6 bis, r. Dauphine

ACHAT vestiaire, linge, meubles, argenterie, etc., reconnaissances du Mt-de-Piété. PETIT, 29, pl. Pey-Berland, Bx.

Demi-muids et barriques à vendre. Mongie, 32, r. Ste-Colombe

SAVON de ménage, postl 10 K. 30f franco votre gare ctre remboursemt. Edmond AUGUSTE, savonnerie, à SALON.

HERNIES

MEMBRE DU JURY et HORS CONCOURS

JE SUIS GUERI. — C'est l'affirmation de toutes les personnes atteintes de hernies après avoir porté le nouvel appareil sans ressort de M. J. GLASER, le réputé spécialiste de Paris, 63, boulevard Sébastopol.

En voici d'ailleurs une preuve :

« Monsieur Glaser, 1-6-18.

» Je vous ai adressé un client atteint de hernie volumineuse aggravée par des bandages défectueux. Les souffrances qu'il éprouvait l'empêchaient de se livrer à ses travaux. Grâce à votre appareil, il n'éprouve plus aucune douleur. La contention parfaite est une certitude d'amélioration rapide.

» Je vous autorise à publier ce brillant résultat.

» Docteur FABRE,

» à Astaffort (Lot-et-Garonne. »

Ce nouvel appareil, grâce à de longues études et de nouveaux perfectionnements, assure séance tenante la contention parfaite des hernies les plus difficiles, les réduit et les fait disparaître.

Désireux de donner aux malades une preuve immédiate de ce résultat, garanti d'ailleurs par écrit, M. Glaser invite toutes les personnes atteintes de hernies, efforts, descentes, à lui rendre visite dans les villes suivantes, où il fera gratuitement l'essai de ses appareils.

Allez donc tous à :

Tarbes, 8 septembre, hôtel Darmau et Commerce.
Auch, 9 septembre, 11 à 17 h., hôtel de France.
Fleurance, 10 septembre, à partir de 11 h., hôtel de France.
Gimont, 11 septembre, hôtel Lasbast.
Confolens, 12 septembre, de 11 à 18 heures, hôtel de Vienne.
Lectoure, 13 septembre, hôtel de France.
Cognac, 14 septembre, hôtel de Londres.
Angoulême, le 15, de 8 à 18 h., et le 16, de 8 à 15 h. 30, hôtel Postes.
Mont-de-Marsan, 17 septembre, hôtel des Ambassadeurs.
BORDEAUX, 18 et 19 septembre, hôtel Moderne, 7, rue Buffon, près le cours de Tourny.

Un des éminents aides de M. Glaser recevra également à

Pau, lundi 9 septembre, hôtel du Commerce.
Mauhourguet, 10 septembre, jusqu'à 3 heures, hôtel de France.
Morceux, 11 septembre, hôtel Puygarau.
Castelsarrasin, 12 septembre, hôtel Moderne.
Ruffec, 13 septembre, hôtel de France.
Moissac, 14 septembre, hôtel du Luxembourg.
Tonneins, 15 septembre, hôtel du Centre, Pouget.
Agen, 16 septembre, hôtel du Midi.

Brochure franco sur demande. Ceintures ventrières pour déplacements de tous organes.

DIVORCES Enquêtes en tous pays. Agence **DE VERTURY.** Ex-Fonct. de la Sûreté, Dr, 24, r. Rohan (Hôtel de Ville), Bdx

ENTÉRITE Guérison, renseignements gratuits BOUCAUD, spécialiste, Marmande (L.-et-G.).

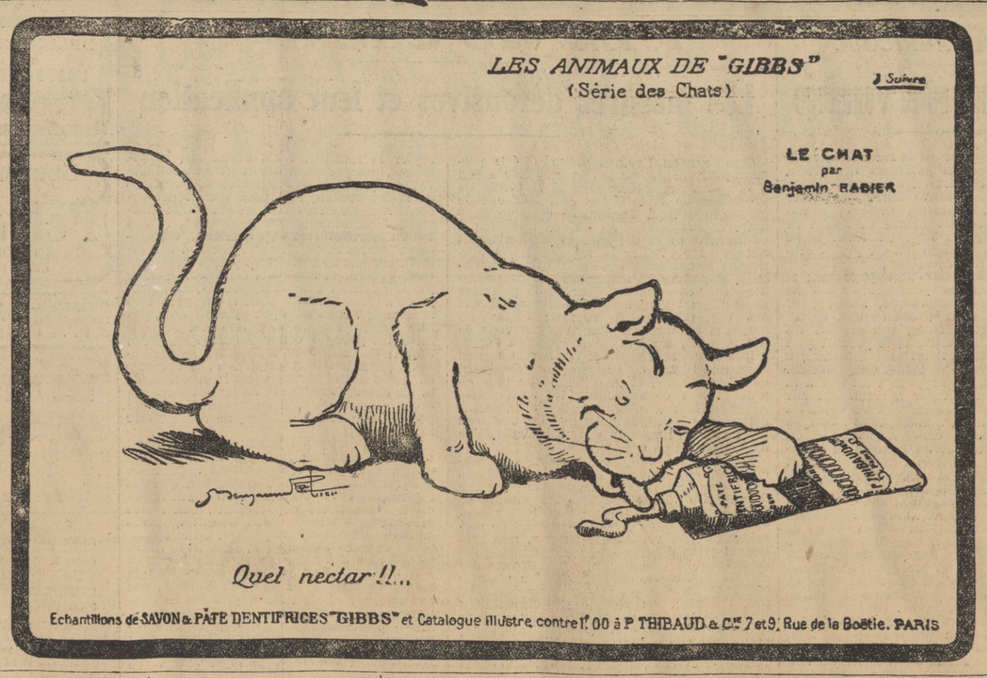

1,200 FR. DE RENTES avec 100 poules. Méthode sûre doublant la ponte. Not. c. 1 timb., Ponderie Ovidor, à Marseille. Nourritures poules, lapins.

ON DEMANDE des ouvrières et apprenties modistes. CLUZEL, 36, place Pey-Berland, Bdx.

POULETS de grain à v. 12, av. Alsace-Lorraine, 12, Caudéran

CHEVAL à v., conviendrait p. culture; 37, q. des Chartrons.

MULETIER DEMANDÉ pour transports des environs sur Bordx. Gros salaire. Suis acheteur charrette pr mules bon état. S'adresser Café Coq, rue de Guienne, de 1 à 3 h.

ON DEM. ménage gardien propriété agrément Caudéran. S'ad. 1, pl. Grands-Hommes, Bx.

POSTES DEM. débutante, 48, q. des Chartrons.

ON DEMANDE jeune débutante. S'ad. 18, r. Rolland, au mag.

Barriques bordelaises lie blanc-rouge, suis acheteur fortes quantités. Écrire offres, prix : LOUDEL, Agence Havas, Bordx.

A V. bicyclette hme état neuf, tandem occasion, 18, avenue Saint-Amand, 16, à Caudéran.

MONTEUSES CHAUSSONS demandées rue Mondésir, avenue de la République, Caudéran

TOURNEURS-AJUSTEURS demandés, bons salaires; 9, rue Marc-Jourdan, 9, à Caudéran.

PLUSIEURS MOULINS et petites chutes d'eau à vendre région **MONTARGIS,** deux heures **PARIS. — OMNIUM DU CENTRE,** 29, avenue de la Gare, 29, à **MONTARGIS** (Loiret).

ON DEM. un veilleur de nuit excellentes références. S'adr. Usine d'aviation, 35, bd de Bègles

CHEVAL à deux fins à vendre. S'adr. 104, rue Leyteire, Bdx.

A V. poney, 1m49, 7a., att., monté Adjt Dumorisson, 57e, Libne.

ON DEMANDE COUPEURS français ou étrangers pour abattage pins, très bons prix, cabanes confortables, ravitaillement assuré chaque jour. — Etablissements CAZENAVE, à BELIN (Gironde)

ON DEM. apprenti malletier payé, 27, rue Esprit-des-Lois.

DEMANDE vendeuses chaussures, 8, Passage Sarget, 8, Bx.

On dem. ouvrières tailleuses, 59, cours Intendance, 59, entresol.

SYPHILIS

GUÉRISON DÉFINITIVE, SÉRIEUSE sans rechute possible, par les

COMPRIMÉS DE GIBERT

606 absorbable sans piqûre

Technique nouvelle basée sur l'efficacité des doses fractionnées répétées tous les jours

TROIS AVANTAGES PRINCIPAUX SUR LES AUTRES TRAITEMENTS

1° **Efficacité certaine** prouvée par de très nombreuses déclarations de médecins de 1re ordre, et par des milliers et des milliers de lettres spontanées de malades guéris apportant leurs remerciements et leur témoignage de reconnaissance.

2° **Innocuité absolue.** — Aucun des nombreux inconvénients des piqûres. Aucun des dangers des liquides qui s'altèrent si facilement. La forme sous **Comprimés** est la seule qui donne **toutes garanties.**

3° **Traitement facile et discret même en voyage.** — Aucun régime à suivre, on se nourrit et on vit comme à l'ordinaire.

La Boîte de 40 Comprimés Huit francs — La Boîte de 50 Comprimés Dix francs

Envoi franco contre espèces ou mandat

Pharmacie GIBERT, 19, Rue d'Aubagne, Marseille

Dépôt à Bordeaux : Pharmacie ROUSSEL, 1, place Saint-Projet.

Pourquoi le monde médical Conseille-t-il le régime du

PHOSCAO

aux Anémiés, aux Affaiblis, aux Convalescents, aux Surmenés, aux Dyspeptiques, aux Tuberculeux, aux Vieillards ?

1° Parce que tous les médecins connaissent la valeur thérapeutique et la composition scientifique du Phoscao.
2° Parce que depuis quinze ans ils ont pu, dans leur clientèle, éprouver les propriétés fortifiantes de ce merveilleux reconstituant.
3° Parce qu'ils se sont rendu compte — par expérience — que le Phoscao est l'agent le plus actif de la régénérescence des organismes affaiblis au point de vue nerveux et musculaire.
4° Parce qu'ils ont constaté que la digestion du Phoscao ne nécessite aucun effort de l'appareil digestif et qu'il est accepté par les estomacs les plus délicats.
5° Parce que le Phoscao — aisément assimilable — constitue le régime par excellence des dyspeptiques et de ceux qui souffrent de l'estomac (aigreurs, crampes, dilatations, tiraillements, etc.).

Le Phoscao est en vente dans toutes les Pharmacies.

Administration : 9, rue Frédéric-Bastiat, PARIS.

AUX DAMES DE FRANCE

Bordeaux — *RÉCLAME du LUNDI 9 SEPTEMBRE 1918* — Bordeaux

BLANC-LINGERIE

CRETONNE écrue en très beau coton, pour chemises et draps de lit, larg. 80 c/m. Le mètre 2f05
Qualité supérr, larg. 100. 2f95 et 3f60
— larg. 110..... 4f »

SHIRTING sans apprêt, en beau coton Jumel, largeur 83 c/m..... Le mètre 2f10
Qualité supérieure renforcé, pour lingerie d'usage, larg. 83 c/m. Le mét. 2f45

BATISTE d'Ecosse, pour lingerie fine, larg. 84. Le mètre 2f65

PETITES COUPES

SHIRTING. 15m	SHIRTING renforcé. 15m
La coupe 31f50	36f75
TOILE de l'INDE, 10m	BATISTE chiffon. 10m
La coupe 29f50	26f50

TOILE pour torchons, liteaux rouges, qualité lourde, largeur 60 c/m..... Le mètre 1f95

TORCHONS confectionnés liteaux rouges, dimensions 60×90..... La 1/2 douzaine 10f25

SERVIETTES de table ouvrées blanc, damiers assortis..... La douzaine 17f75
Article supérieur en beau mélis crème..... La douzaine 30f »

SERVIETTES de toilette armure, en très beau coton blanc, bordure rouge. La 1/2 douzne 7f90

SERVIETTES nids d'abeilles. La 1/2 douzaine 8f75
Qualité supérieure, toutes blanches..... La 1/2 douzaine 9f90

SERVIETTES éponge en très beau duvet blanc. La 1/2 douzaine, 17f et 15f »
Qualité supérieure, toutes blanches ou bordure rouge. La 1/2 douzaine, 23f et 21f »

SERVIETTES éponge fond blanc, rayures couleur..... La 1/2 douzaine 19f »

DRAPS de lit en très bonne cretonne écrue, surjets à la main.

160×300	200×300	220×325
Le drap 12f75	18f25	26f75

DRAPS de lit en très bonne cretonne blanche, ourlets jours.

Dimensions...	200×300	220×320
Le drap.....	21f »	30f »

3 Séries LINGERIE pr **Dames :** Chemises, Pantalons, Camisoles, Petits Jupons bon madapolam, garnis dentelles, broderies ou festons, article d'usage.

	1re série	2e série	3e série
La pièce	3f90	5f25	6f60
Chemise de nuit.....			6f80

Très belle Série de LINGERIE pour **Dames :** Shirting fin, Chemises, Pantalons, Camisoles, Petits Jupons, Chemises de nuit, garnis broderies dentelles ou feston main. La pièce 7f95

LINGERIE fantaisie en madapolam fin, garni point couleur.
NOUVEAUTÉ. Chemise de jour. 3f80
Pantalon 3f80
Chemise de nuit. 7f40

Elégant CORSET forme nouvelle, en joli broché ou rayures simili, blanc-ciel, blanc-rose, écru, garni dentelles et rubans, 4 jarretelles assorties..... Le corset 15f50

COMPLEMENT SERVIETTES hygiéniques de **Trousseaux** en bon tissu éponge. La pièce, 1f20. Les 6 serviettes 6f90
La ceinture. 0f85

GILETS pour **Dames** en bonne flanelle mixte irrétrécissable, encolure et manches feston, toutes tailles. Le gilet de flanelle 4f75
Le même pure laine très belle qualité..... Le gilet 7f50

TABLIERS de bonne en bon shirting renforcé, article d'usage, très larges et attaches larges. Le tablier sans poches 3f60
Le tablier avec poches 3f90

TABLIERS pour **Ménagères** en bon Vichy belle qualité. Le tablier sans poches 4f15
Le tablier avec poches 4f65

TABLIERS pour **Femmes de chambre** en bon shirting, garnis bretelles plis, article d'usage. Le tablier femme de chambre 6f10

Grand TABLIER kimono, avec manches longues, percale fantaisie, toutes teintes, bonne qualité. Le tablier kimono 8f25

Petit TABLIER fantaisie pour **Dames,** percale rose, bleu marine, noir et blanc..... Le tablier 2f75

CHEMISES pour **Hommes** en tennis, sans col. Plastron uni..... 6f80
Plastron à plis..... 7f60

CHEMISES pour **Hommes** en tennis, sans col, plastron piqué..... La chemise 7f80

CHEMISES pour **Hommes** oxford fantaisie, plastron plat ou à plis..... La chemise repassée 10f25

CALEÇONS pour **Hommes** en cretonne ou croisé blanc..... Le caleçon 7f »

CHEMISES de nuit pour **Hommes** en shirting, application zéphir..... La chemise 7f »

GILETS pour **Hommes,** en flanelle blanche pure laine :

Sans manches	1/2 manches	Manches longues
11f »	13f »	15f »

FAUX-COLS pour **Hommes,** en percale fine très bien triplés :

	Forme simple	Forme double
La boîte de 6	4f20	5f10

MANCHETTES même qualité :

	Forme ronde	A chaînette
Les 6...	6f50	8f25

MOUCHOIRS couleur pour **Militaires** et **Travailleurs,** carreaux lilas et chamois, bon teint. La 1/2 douzaine 5f »

MOUCHOIRS toile de Cholet, vignettes blanches ou couleur, article recommandé. La douzne 8f75

DENTELLES fil pour lingerie, travaux de Dames et ameublement. Le mètre, 0f60 0f40 et 0f25

PETITS DESSINS pour lingerie fine. La pièce de 10 mètres 2f »

BRODERIES, BANDES et ENTRE-DEUX jours, pr lingerie. Le mètre, 2f. 1f50 et 1f »

CHAPELIER beau feutre taupé, nuances très mode, haute nouveauté de la saison... Le chapelier 34f »

COLLET marabout duvet extra, grande taille, garni motifs passementerie noir, taupe et naturel.. 17f50

PALETOT tricot pure laine, forme très mode, toutes teintes. Le paletot, 49f et 29f »

FLANELLE tennis, pour chemises et chemisettes, grand choix de rayures et de coloris, largeur 80 c/m..... Le mètre 1f90

BAS coton pr **Dames,** maille fine, noir ou nuances mode. La paire 4f80

LOUVRE DE BORDEAUX

LUNDI 9 SEPTEMBRE 1918

BLANC -- LINGERIE -- DENTELLE

Shirting renforcé sans apprêt pour lingerie d'usage, largeur 80 c/m. Le mètre 2f20

Shirting affiné, genre percale, en beau coton Jumel extra, largeur 85 c/m. Le mètre 2f90

Petites Coupes **Batiste d'Ecosse** pr lingerie fine, largeur 100 c/m. La coupe de 11 mètres 39f »

Toile de coton écrue pour draps de ménage. Largeur 100 c/m, le mètre 4f25
Largeur 80 c/m, le mètre 2f75

Toile demi-blanc en très beau mélis pour draps sans couture, largeur 220 c/m..... Le mètre 17f50 et 15f75

Toile pour torchons et essuie-mains, liteau rouge, largeur 70 c/m. Le mètre 2f95

Œil-de-Perdrix blanc, pour serviettes, larg. 65 c/m. Le mètre 2f95

Draps cretonne écrue très bonne qualité, sur jet main.... Le drap, 200×300 29f »
Le drap, 160×300 18f90

Draps de maître, sans couture, ourlet à jour, en belle toile de coton blanchie. Le drap 220×325 39f »

Taies d'oreillers shirting renforcé, à jour formant volant..... La taie 3f95

Serviettes unies à liteau, article lourd, dimensions 65 × 85. La demi-douzaine 14f90

Serviettes table damiers variés, blanches.... La demi-douzaine 13f »
Ecrues la demi-douzaine 9f90

Serviettes table beau mélis demi blanc, linge des Vosges. La demi-douzaine 21f »

Nappes blanches, encadrées damiers variés.... La nappe 150 × 150 15f90

Torchons encadrés cordat coton, article lourd et très souple. La demi-douzaine 9f90

Serviettes toilette nid d'abeille écrues à franges... La 1/2 douzaine 6f90

Serviettes toilette armure, toutes blanches, très bonne qualité. La 1/2 douzaine 10f90

Serviettes toilette nid d'abeille, fin et grain d'orge, très grande taille. La 1/2 douzaine 16f50

3 Séries **Serviettes** toilette éponge blanche très belle qualité. La 1/2 douzaine, 24f, 19f et 14f50

Grand choix de **Serviettes** toilette éponge couleur, article riche. Depuis la 1/2 douzaine 29f »

Mouchoirs blancs et vignettes couleur, ourlés, dimensions 65×65. La 1/2 douzaine 4f25

Mouchoirs batiste d'Ecosse blancs, ourlés à jours. La 1/2 douzaine 4f50

Mouchoirs pour Enfants, vignettes couleurs, tissés, grand teint..... La pièce 0f40

Vitrages guipure blanche et écrue, jolis dessins. La paire, hauteur 5 mètres. 6f90 et 5f90

Couvre-Lits guipure blanche et écrue, maille forte.... Le couvre-lit 21f »

Trois Séries **Lingerie** classique et fantaisie pour dames en shirting ou nansouk, garnies broderie, feston ou dentelle..... 8f90, 7f90 et 5f90

Lingerie riche en madapolam ou nansouk fin, entièrement cousue main, garnie broderie suisse, feston, dentelle fil ou valenciennes..... 12f90 et 9f90

Pantalons pour dames, en shirting fort, garnis broderie ou feston.... 4f90

Trois Lots **Broderie** et **Entre-Deux** suisse, pour garniture de trousseaux et layettes. Le mét. 1f45, 0f95, 0f65

Broderie naturelle pour Cache-Corsets en bon tissu avec passe-ruban Le mètre, 6f90 et 4f90
Epaulette assortie, depuis le mètre 1f45

Gilets pour dames, en très belle flanelle pure laine, garnis feston, toutes tailles..... Le gilet 10f90
Le même, en coton 3f90

Corsets ou **Ceintures** en bon coutil broché ou uni, garnis dentelle et ruban, avec jarretelles..... L'article 12f90

Très beaux **Corsets** corsetière, en bon coutil satin broché ou uni, très longs de hanches, garnis dentelle fil et ruban, à jarretelles..... Vendu au rayon 18f50

Kimonos d'intérieur, en laine mérinos fine, toutes teintes..... 9f90

Serviettes hygiéniques en bon tissu éponge avec bande forte. La boîte de 6, avec ceinture 5f90

Tulle grec, point d'esprit, pr rideaux, ameublement, 2m de larg. Le mètre 3f75

Dentelles entre-deux fil Valenciennes, filet des Vosges, torchon, filet, pour lingerie, travaux de dames, ameublement. Le mètre 1f25, 0f75 et 0f45

Dentelle torchon pour lingerie. La pièce de 7 mètres 0f65

Grand choix de **Dessus** de buffet, de cheminée ; **Fonds** de plateaux, **Voiles** de fauteuils. 4f90, 2f95 et 1f45

Boutons nacre pour lingerie. La carte de 3 douzaines 0f90

Le CATALOGUE illustré des

VÊTEMENTS IMPERMÉABLES CIVILS et MILITAIRES

sera envoyé franco à toute personne qui en fera la demande.

A.-A. TUNMER & Cie

96, rue Sainte-Catherine, BORDEAUX

A SAINT-PROJET

82, 84, 88, rue Sainte-Catherine (place Saint-Projet)

CHAPEAUX en feutre, velours, plumes et taupé, 7f95
CORDELIÈRES tressées en laine ou chenilles soie pour chapeaux..... 2f95 et 1f95

A PROFITER :

LAINES françaises très bonnes, noir, marine et gris bleu..... Le demi-kilo 15f »
LAINES mérinos, qualité extra-belle, toutes teintes..... Le demi-kilo 25f »

LAYETTES : Lainages tricot en tous genres, **Toilette de baptême, Robes et Douillettes** en laine, **Béguins, Bérets.**

Prix sans concurrence

Aux Galeries Franco-Belges

140, cours Victor-Hugo (angle rue Sainte-Catherine), Bordeaux.
JOLIS CHOIX en marchandises. **Prix défiant toute concurrence.**

Le plus grand Stock de TAPIS

FRANÇAIS et ORIENTAUX

Mon A. CAZAUBON, 22, rue Vital-Carles, Bordeaux

Disponible... Plus de 60,000 mètres moquette fantaisie et unie, tous coloris. Plus de Huit Millions en Tapis orientaux anciens et modernes et Pièces rares.

Sur demande, un de nos Représentants se rendra gracieusement à l'invitation de nos Clients, avec échantillons et prix.

RESTAURANT de la PERDRIX

Sce à la carte. Prix modérés. 64, rue Saint-Remi, BORDEAUX

LUNDI et Jours suivants,

SALLES de VENTES HAUSSMANN

de Paris, 120, boulevard Haussmann

DANS LEUR SUCCURSALE DE BORDEAUX

Vastes locaux de l'ancienne Maison d'Ameublements

A LA VILLE DE BORDEAUX

59-61, cours d'Albret (Bordeaux)

Mise en vente d'un STOCK considérable de MARCHANDISES

Vente très bas prix, à l'amiable et sans frais

Quantité **mobiliers** riches et simples, **Meubles** divers, **Objets d'Art, Tableaux, Bronzes, Marbres, Ivoires, Tapis, Tapisseries,** etc., le tout ancien ou moderne, neuf ou à l'état de neuf, provenant de Warrants, Séquestres, Ventes après Décès, etc. L'Administration prend à sa charge les diverses taxes. Bons Défense nationale acceptés en paiement. — **Ouvert de neuf heures à six heures.**

PHARMACIE DES GALERIES

85-87, rue Sainte-Catherine

Savon blanc Sainte-Marie

Le morceau, 1f60

A VENDRE

CERCLES fer usagés, pour 1/2 et 1/4. — S'adresser 147, cours du Médoc, 147, à Bordeaux.

RENAUD, Fres **P. MODES, DEMANDE :** placière ou placier, gros appts et commissions; une bonne première modiste pr Bordeaux, quatre pour l'extérieur.

FUTS CHATAIGNIER très solides, neufs, avec dépotage officiel Poids publ. 31, rue Carpenteyre, 31, Bordx. **A V.**

OFFICIER supérieur célibataire désire appartement meublé confortable centre, sal. ou fum., s. à m., cuis., chambre coucher, salle bain, 2 ch. domest. Réponse MESNARD, 106, rue de Belfort, 106, à Bordeaux.

DOMAINE très bien, de 44 hectares, à vendre, près ville du Sud-Ouest. Très belle situation, habitation de maître et de colon. Bois, prairies, céréales. Rapport et agrément. Prix : 110,000 fr. Ecrire M. SOL, ingénieur civil, Montauban (T.-et-G.)

ACHETEUR rente viagère ou autrement vaste domaine bois pouvant se prêter agrém., élev. Ecrire MOLLE, Ag. Havas, Bdx.

R. A. T. 93, vérificateur, usine Latecoère, Toulouse, demande permutant pour Bordeaux. — Ecrire COUFOULIN, 70, rue Montaudran, Montauban.

ON DEM., 48, r. St-Charles, Bx : bons charrons, travail assuré, 1 fr. 75 l'heure; mobilisés pouvant disposer de quelq. heures et apprentis payés de suite.

ON DEM. en Lot-et-Garonne valet de ch.-cocher et cuisinière, ensemble ou séparém., avec références. — Ecrire LACAZE, 9, r. de Raymond, 9, à AGEN.

LIVRONS suite acier extra rapide. — DELACROIX, 2, pl. St-Christoly, Bx.

SOMMES vendeurs sulfate de cuivre. — DELACROIX, 2, pl. St-Christoly, Bx.

A V. essieu patent 2 tonnes, canot gréé, bouteilles vides, 72, rue de la Rousselle, 72, Bdx.

OCCASION grande armoire laquée blanc, comptoir neuf, conviendrait magasin lingerie, 8, passage Sarget, 8, Bordeaux.

URGENT. — On cherche très bonne sténo-dactylo sérieuse, active. Ecrire avec états de service, appointements demandés. — Ecrire RAYMOND, Agence Havas, Bx. Discrétion garantie.

NOUVELLES-GALERIES

BORDEAUX

AVIS

Notre grande réclame annuelle de

BLANC ❖ LINGERIE ❖ DENTELLES

CHEMISES * MOUCHOIRS

aura lieu le **Lundi 30 Septembre**

Occasions exceptionnelles — *Affaires remarquables*

SAMARITAINE

BORDEAUX. — 24, 26, 28, 30, rue Sainte-Catherine. — BORDEAUX

LUNDI 9 Septembre, **VENTE-RÉCLAME**

COSTUMES pour **HOMMES** forme droite ou croisée, coupe moderne. Réclame **85f**

PANTALONS demi-saison. Réclame **24f** | **COSTUMES** de Chasse en toile cachou.. | Le veston... 35f / Le pantalon. 24f

PELERINES ENFANTS caoutchoutées. Réclame **16f**

Elégants **COSTUMES** TAILLEUR POUR DAMES demi-saison sur belles draperies anglaises, façon soign., noir, marine, nuance, mode. Réc. **95f**

Ravissantes **ROBES** jersey laine, façon haute nouveauté. Réclame **185f**

PALETOTS jersey laine et soie, col, poches et ceinture à nouer. Réclame **110, 95, 75f**

MANTEAUX demi-saison sur belle gabardine imperméable, façon haute mode..... Réclame **135, 95f**

CAOUTCHOUCS pour **DAMES** rins, gris, beige et résédas..... Réclame **90, 55f**

Soldes **COSTUMES** TAILLEUR sur beaux tissus fantaisie ou unis, séries déclassées..... **59, 49, 39f**

Soldes **ROBES** étamine ou voile, jolies façons. Fins de Séries, à **55, 45, 35f**

Établissements ALLEZ Frères

12 et 14, allées de Tourny, BORDEAUX

OCCASION EXCEPTIONNELLE EXTRAORDINAIRE

BATTERIE DE CUISINE CUIVRE

Pour Compagnies maritimes, Formations militaires Hôtels, Hôpitaux, Cuisines bourgeoises.

CHOIX IMMENSE — FABRICATION SUPÉRIEURE

VOIR nos ÉTALAGES et CHOIX d'INTÉRIEUR

AVIS

Les porteurs de connaissements ou réceptionnaires des marchandises venues des Antilles par voilier suédois « V... », arrivé à Bordeaux le 26 août, et dont le déchargement est terminé ce jour, sont invités à retirer le bon à livrer chez le consignataire, M. Jean GALMOT, 12, rue Esprit-des-Lois, à Bordeaux.

Les marchandises séjournent aux frais, risques et périls des réceptionnaires à l'enclos de la SOCIÉTÉ TRANSCAM (terrain Daudel), rue du Jardin-Public.

TOURNEURS ET RACHEVEURS demandés. Maurice LEDUX et Cie, 10, place du Vieux-Marché.

SAINT-EMILION 1918 AUTHENTIQUES, suis vendeur 950 fr. le tonneau. Vibert, Ag. Havas, Bx.

PIANO à v. ét. nf, paliss. clair, 1 tr. bon, 1,500f. Corresp. « Gironde », Castillonnès (L.-et-G.)

OUVRIERES modistes, vendeuses connaissant couture, ouvrières pour couronnes perles demandées 228, rue Ste-Catherine.

ON DEMANDE des chauffeurs d'auto. Entreprise Thévenot, à Arreau.

A V. Cx-de-Seguey, mais., jard., cuis., off., salon, s. à mer, 6 ch., cab. toil. s. de bains, 2 ch. bon., eau, gaz, élect. Px : 55,000 f. S'ad. Bur. AKA, 12, Gal.-Bordelse

WAGON COUVERT 10 à 20 tonnes demandé. Ecr. pour offres à GAUTIER, Ag. Havas, Bordx.

A CEDER sellerie-bourrellerie banlieue de Bordeaux. S'ad. à H. MENAGER, Pont-de-la-Maye.

SUIS ACHETEUR vins nouveaux, logement disponible. Ecrire Lescur, Ag. Havas, Bdx.

CAMIONS-AUTO 1re marq. frse, livrables de suite. GUILLOT, cours Pasteur, 22. — Télép. 35-67.

L'Ecole Berlitz 46, Intendance, Bordeaux

reçoit les inscriptions en vue de ses cours **d'anglais, d'espagnol, d'italien** et **d'allemand**

1°) **Le nombre des élèves étant limité,** les admissions se feront en suivant l'ordre des inscriptions ;

2°) **La préférence sera réservée** aux élèves de l'année scolaire précédente ;

3°) **Se présenter** au secrétariat. Entrée : 2, rue du Temple.

Directeur responsable : Cte G. DE LAGRANGE. — *Directeur technique :* Maurice AUMONT, Licencié ès Lettres et en Droit.

SERVAN Place Gambetta Cours Intendance BORDEAUX

ORFÈVRERIE CHRISTOFLE ET GALLIA

Services de Table

Man. : Mr. Stephenson

AMERICAN SCHOOL

6, rue Margaux (au 1er)

Anglais — Sténographie
Comptabilité — Dactylographie

Ouverture des cours : **Lundi 16 Septembre**

S'inscrire d'avance de 9 à 11, de 3 à 5 ou par lettre

TOUS VÊTEMENTS IMPERMEABLES

CAOUTCHOUCS et GABARDINES

MAISON FARET

Cours Pasteur, 69 et 71, Bordeaux

LA TEINTURE IDÉALE

permet aux MÉNAGÈRES

de teindre économiquement elles-mêmes, en NOIR et toutes nuances, tous VÊTEMENTS : coton, laine, mi-laine, soie, etc.

VENTE DANS TOUTES DROGUERIES, MERCERIES, etc.

DENTS SOINS Opérations sans douleur **DENTIERS**

CLINIQUES DE BORDEAUX, 10, rue Margaux

Exigez partout la Grande Marque **"ANIS DEL PICO"** *Supériorité reconnue.* Seul concessionnaire : G. Rehaud fils aîné, 60, cours St-Jean, Bordeaux.

VOIES URINAIRES

La Méthode du Docteur **LATANE** a affirmé sa supériorité incontestable sur tous les traitements actuels. Elle amène une guérison définitive des : prostatite, urétrite, cystite, suintements, filaments, rétrécissements, inflammation, congestion, engorgement, besoins fréquents, infection, rétention, hypertrophie de la prostate, impuissance, etc. — Guérison complète de tous les accidents syphilitiques par **606** et les **Sérums** les plus efficaces, la méthode intensive de **l'Institut de Bordeaux, 59, rue Huguerie,** 10 h. à 12 h., 3 à 7 h. **DIMANCHES,** 10 à 12 h., ou écrire.

DIRECTION DES DOMAINES DE LA SEINE

Ventes sur Soumissions cachetées

Chaque voiture, motocyclette ou pièce détachée formant un lot distinct de :

1° 60 AUTOMOBILES MILITAIRES REFORMEES

40 Motocyclettes, 20 Ensembles

2° 60 VÉHICULES AUTOMOBILES RÉFORMÉS

10 CARROSSERIES, 30 MOTOCYCLETTES 5 essieux **15 ensembles**

Expositions 1re Vente, au **Champ-de-Mars,** à Paris (emplacement de l'ancienne Galerie des Machines), du 1er au **13 Septembre.** — 2e **Vente,** à **Vincennes** (Seine), au **Champ de Courses,** du 2 au **15 septembre,** périodes pendant lesquelles les soumissions seront reçues.

L'ADJUDICATION sera prononcée : pour la 1re vente, au **Champ-de-Mars,** le **14 septembre ;** pour la 2e vente, à **Vincennes** (Champ de courses), le **16 septembre**

Amateurs, consultez les affiches !

DERNIER AVIS

Commerce avec l'ennemi, suivant l'Act d'amendement de 1916

AFFAIRE DE LA SUCCURSALE DE LONDRES DE LA « DEUTSCHE BANK » DE BERLIN

D'après une Ordonnance du Ministère du Commerce, datée du 15 juillet 1918, suivant les dispositions de l'Act mentionné ci-dessus, les affaires exercées dans le Royaume-Uni (Gde-Bretagne) par la susdite « Deutsche Bank » de Berlin en sa succursale de Londres ont été liquidées par ordre. Par la présente, il est donné avis que toutes personnes se prétendant créancières de ladite succursale de l'Agence de Londres, desdites affaires exercées par ladite « Deutsche Bank » dont les réclamations relèvent seulement de transactions, faites par ladite succursale de l'Agence de Londres, et qui n'ont pas déjà envoyé leurs réclamations, sont priées de le faire par lettre affranchie adressée à M. Harold De Vaux Brougham, senior Official Receiver, 33, Carey street, Londres, W. C. 2 Angleterre (le Contrôleur nommé par ladite Ordonnance), avant ou LE 31 JANVIER 1919, AU PLUS TARD, en mentionnant leurs noms, prénoms, adresses et qualités et avec renseignements complets de leurs créances ou revendications, à défaut de quoi, ils seront exclus du bénéfice de ladite Ordonnance. Daté, ce 31 août 1918.

H. BROUGHAM, Senior Official Receiver, Contrôleur de la « Deutsche Bank » (de Berlin), succursale de Londres.

MUTILES, blessés de guerre, demandés. Ouvrières et apprenties payées. Travail facile, 246, cours de Bayonne, 246, Bordx.

PESSAC. Terrain à v., bx ombr., 700 à 1,400f. Occ. Dép. Chalet conf. Ec. VOLNIS, Ag. Havas, Bx

COMMERCE BICYCLETTES et **Maison meublée** à vendre, centre. Ecr. LIAC, Ag. Havas, Bdx.

ON DEMANDE des manœuvres pour pose de voie, 1 fr. 25 à 1 fr. 50 l'heure, à Lugos. S'adresser sur le chantier, à la gare.

Les Dyspeptiques

n'auront qu'à verser une demi-cuillerée à café de **"Magnésie Bismurée"** (Marque déposée.) dans le quart d'un verre d'eau et à absorber le tout après chaque repas pour ne plus souffrir de l'indigestion ni d'autres troubles de l'estomac qui se produisent si souvent après avoir mangé — et qui neuf fois sur dix — sont causés par l'acidité stomacale et les fermentations alimentaires. La "Magnésie Bismurée" neutralise instantanément l'acidité et arrête la fermentation des aliments, assurant ainsi une digestion saine et normale. La "Magnésie Bismurée" se trouve dans toutes les bonnes pharmacies, en poudre ou en comprimés, aux prix suivants :

En poudre	En comprimés
3.30 et 5.50 le flacon	2.80 et 4.40 le flacon
Impôt compris	Impôt compris

ou chez le seul préparateur **A. W. B. SCOTT,** pharmacien-droguiste, 38, R. du Mont-Thabor, Paris. *Insistez pour avoir la véritable Magnésie Bismurée.*

Dans toutes pharmacies à Bordeaux.

Gratis! Gratis!

Voulez-vous obtenir **absolument gratuitement** une superbe

Montre-Bracelet

garantie 5 ans, 12 lignes, avec riche cadran émail fin, empierrée rubis, boucles cuir de qualité extra-supérieure et dont la **valeur est de 25 francs ?**

Nous offrons ce superbe cadeau à toute personne qui nous placera seulement **40 paquets de brillant pour métaux,**

« **LE CASTEL BRIAND** », à 0,75 l'un, au lieu de 1,25.

N'envoyez pas d'Argent !!!

donnez-nous seulement vos nom et adresse, et nous vous expédierons les 40 paquets ; lorsque vous les aurez placés, adressez-nous les 30 francs que vous aurez reçus et immédiatement nous vous enverrons une montre-bracelet franco, **sans que vous ayez quoi que ce soit à débourser.** Adressez votre demande aujourd'hui à J.-M. BOURGINE, Service A, à Bonne-Fontaine, par Rouge (Loire-Inférieure), qui, en même temps, vous offrira une situation de 200 francs par mois.

Ecrivez tous aujourd'hui même !!!

CHANTIERS GÉNÉRAUX, CETTE, demandent

INGÉNIEURS conducteurs de travaux ;
DESSINATEURS (béton armé, bâtiments industriels) ;
CHEFS D'EQUIPE travaux publics, manœuvres, carriers ;
CHEFS DE CHANTIER béton armé, terrassements ;
CIMENTIERS, ferrailleurs, boisenrs, ferrassiers ;
CHARPENTIERS de marine, charpentiers de bâtiment.

Ecrire ou s'adresser : **14, QUAI VAUBAN, CETTE (Hérault).**

Moins chère que le beurre !...

plus légère à l'estomac

la VÉGÉTALINE

se conserve mieux et peut être employée à toutes les cuisines !...

Dans les bonnes Maisons d'Alimentation "Végétaline", 46, rue